

Entre domesticité et maltraitance : les représentations des intervenants sur la pratique du restavèk des enfants haïtiens

Par Davidson Mondésir

Mémoire déposé à

L'École de service social

En vue de l'obtention de la maîtrise en service social

Sous la direction de

Sébastien Savard

Université d'Ottawa

Juillet 2023

REMERCIEMENTS

Toute ma reconnaissance s'adresse à Dieu pour sa providence durant toute ma vie et surtout sa présence qui a été pour moi une bénédiction lors de cette étude.

Merci aux participants et participantes qui ont contribué à rendre cette étude possible.

J'exprime aussi ma gratitude à ma mère pour son soutien constant et sa résilience comme mère monoparentale, merci d'avoir été un père modèle.

Merci à mes sœurs, Chana Mondésir et Samantha Mondésir, pour leurs encouragements, elles ont représenté une grande source de motivation pour moi.

À la famille Ysbeck vont tous mes remerciements pour votre soutien continu, spécialement mes grands-parents et mes amis, pasteur Raymond et Marie Carmele Ysbeck.

À David Jeanty, travailleur social passionné, merci d'être mon mentor, un modèle à suivre et surtout mon ami.

À la famille Jean-Coute, je dis merci, spécialement au couple Johana et Jean Renaud, pour l'amitié, les conseils, les taquineries et surtout l'espace d'être moi.

Mes sincères remerciements à tous mes ami(e)s, qui sont tous spéciaux à mes yeux, pour leur affection et leurs encouragements, particulièrement aux frères Estin, Frantz Louis, Laborde Péguy et Jeff Saint-Louis qui m'ont soutenu dès le début de mes études.

Mon dernier remerciement, mais non le moindre, s'adresse à l'actuel directeur de l'École de service social de l'Université d'Ottawa, Sébastien Savard, qui a été un directeur de mémoire engagé et exemplaire pour moi malgré ses nombreuses occupations, merci énormément !

RÉSUMÉ

Ce mémoire s'intéresse à la perspective des intervenantes et intervenants haïtiens sur le phénomène de « restavèk », qui signifie « reste avec » en créole haïtien. Cette pratique sociale est ancrée dans les coutumes haïtiennes. Cette recherche utilise le cadre théorique de représentation sociale comme fer de lance pour éclairer les rapports qui se produisent entre les différentes classes sociales et ethniques en lien avec la domesticité. À partir d'entretiens semi-dirigés menés auprès des intervenantes et intervenants haïtiens, qui travaillent depuis plus de deux années pour un organisme d'aide sociale aux enfants en situation de domesticité en Haïti, cette étude dévoile que la situation des enfants restavèk se caractérise par la normalisation sociale de la maltraitance des enfants en domesticité; les rapports sociaux révèlent que c'est une pratique féminine et que celle-ci s'effectue dans un rapport de domination d'un groupe social au détriment de l'autre; les défis liés au manque de ressources pour l'intervention des organismes d'aides sociales et des travailleurs sociaux, ainsi que le non-respect des lois de protection des droits des enfants, expliquent la perdurance de la pratique déshumanisante, celui du restavèk, qui inflige de graves sévices dans la vie des enfants.

Mots-clés : domesticité et Haïti, maltraitance des enfants, esclavage moderne, restavèk, travail des enfants.

ABSTRACT

This thesis focuses on the perspective of Haitian workers on the phenomenon of "restavèk", which means "stay with" in Haitian Creole, this social practice rooted in Haitian customs. This research uses the theoretical framework of social representation as a spearhead to shed light on the relationships that are reproduced between the different social classes in relation to domesticity. Based on semi-structured interviews conducted with Haitian workers who have worked for more than two years for a social assistance organization for children in a situation of domesticity in Haiti, this study reveals that the situation of restavèk children is characterized through the social normalization of child abuse in domestic service; social relations reveal that it is a feminine practice and it takes place in a relationship of domination of one social group to the detriment of the other; the challenges of lack of resources for the intervention of social aid organizations and social workers, as well as the non-respect of laws protecting the rights of children, explain the persistence of the depersonalizing practice that is restavèk which inflicts serious abuse in the lives of children.

Key words: domesticity and Haiti, child abuse, modern slavery, restavèk, child labor.

TABLE DE MATIÈRES

REMERCIEMENTS	2
RÉSUMÉ	3
ABSTRACT	4
TABLE DE MATIÈRES	5
INTRODUCTION	7 - 10
CHAPITRE 1 - PROBLÉMATIQUE	11 – 13
1.1 La domesticité	11
1.2 La pratique du restavèk	12
CHAPITRE 2 - CADRE CONCEPTUEL	14 – 21
2.1 La race	14
2.2 Le colorisme	15
2.3 Le colorisme dans le contexte haïtien	16
2.5 Les classes sociales en Haïti	17
2.6 La bourgeoisie haïtienne	18
2.7 Les paysans haïtiens	18 - 21
PERTINENCE SOCIALE ET SCIENTIFIQUE	21 - 22
CADRE THÉORIQUE	22 – 23
CHAPITRE 3 – MÉTHODOLOGIE	23 – 29
3.1 L’entretien individuel	23
3.2 La population visée	25
3.3 Stratégies de recrutement	27
3.4 Cueillette de données	28
3.5 Analyse des données	29
CHAPITRE 4 – ANALYSE ET DISCUSSION	30 – 54
4.1 Présentation des participants	30 - 32
4.2 La représentation sociale de la provenance et la situation des enfants domestiques et leurs familles	32 - 45
4.2.1 Une pratique féminine.....	35 - 36
4.2.2 Des conditions de travail inhumaines qui dépersonnalisent.....	36 - 39

4.2.3 Les conséquences de la pratique restavèk	39 – 41
4.2.4 les familles qui utilisent ces enfants et pourquoi	41 – 43
4.2.5 Restavèk intrafamilial	43 – 44
4.2.6 Des exceptions pour les enfants en domesticité	44 – 45
4.3 Le rôle des organismes de protection des enfants dans la perduration du phénomène restavèk	45 – 51
4.3.1 Les enjeux des systèmes de protection rencontrés par les familles d'accueil	45 – 47
4.3.2 Les défis des intervenants à l'enfance haïtiens	47 – 51
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	52 - 54
BIBLIOGRAPHIE	55 - 60
ANNEXE A	61 - 62

INTRODUCTION

À travers les époques, un certain nombre de conventions ou d'accords internationaux concernant le travail des enfants ont été créés et adoptés dans le but d'éradiquer le travail des enfants réalisé dans des conditions inhumaines, les longues durées de travail et plus récemment de l'exploitation des enfants dans des conditions de travail dangereuses (Maul, 2019). C'est à travers ces mêmes critères ou aspects établis par l'Organisation internationale du travail (OIT) que nous abordons le travail des enfants dans cette étude.

Il est question de travail des enfants lorsque les personnes qui travaillent sont au-dessous de l'âge légal pour travailler. Cet âge varie dépendamment des lois des différents pays (Maul, 2019). De ce fait, l'âge constitue le facteur déterminant lorsque nous voulons procéder à une distinction entre le travail des enfants et celui des jeunes et des adultes.

En effet, le travail des enfants est un phénomène répandu dans le monde, mais ce phénomène diffère du travail domestique des enfants (Lubin, 2002). Les enfants en situation de domesticité par le contexte et leurs environnements de travail rencontrent des caractéristiques différentes du travail des mineurs en général (Lubin, 2002). Les enfants domestiques ne doivent pas être confondus avec les enfants adoptés, les enfants placés dans une famille d'accueil comme la pratique du placement des enfants en Amérique du Nord, par exemple, où leurs droits sont respectés et où des conditions de bien-être de l'enfant sont déterminées et renforcées par un système de protection de l'enfance (Lubin, 2002). La domesticité ne se définit pas seulement comme l'échange du service de l'enfant pour du logement, des vêtements, de la nourriture, de

l'éducation et d'autres besoins de base (Lubin, 2002). La domesticité, c'est aussi le placement de l'enfant parce que le parent ou proche ne voit souvent pas d'autres portes de sortie. Ainsi, cette pratique est fréquemment caractérisée par le placement forcé de l'enfant ayant entre 6 et 14 ans dans un foyer d'accueil par ses parents ou ses proches qui n'ont pas les moyens minimaux pour répondre à ses besoins de base (Lubin, 2002).

La domesticité des enfants en Haïti est désignée par le terme « restavèk » qui a comme traduction en créole haïtien « reste avec » (Lubin, 2002). La pratique du restavèk est un phénomène très courant en Haïti. Cette pratique découle des inégalités sociales produites par la domination d'une classe sociale sur une autre (Labelle, 2010).

En ce qui concerne l'origine du phénomène du restavèk selon quelques rares sociologues, il trouve ses racines dans la stratégie de résistance des paysans des milieux ruraux (mildred, 2003). Ce phénomène provient de la tradition de « konbit » qui se caractérise par des coups de main offerts par des voisins et/ou les enfants des voisins dans le processus de semailles ou la récolte en échange d'un plat chaud ou d'un soutien réciproque (mildred, 2003). De même, les familles élargies accueillait les enfants d'un autre membre de famille moins fortuné dans leur domicile en échange des services au « konbit » (mildred, 2003). Néanmoins, deux courants populaires existent concernant la provenance du restavèk. Le premier courant affirme que la pratique du restavèk a pris naissance durant la période de l'occupation américaine de 1915 à 1934 (OIT, 2002). Elle serait causée par le développement des infrastructures centralisées à la capitale d'Haïti au détriment du développement des zones rurales. Pendant l'occupation, le taux de scolarité nationale des enfants entre 12 à 14 ans était de 17,5 % dans les zones rurales pour 64 % dans les zones urbaines (Joint, 2008). De ce fait, les parents du milieu se résignaient à envoyer leurs enfants travailler dans les

foyers citadins dans l'espoir qu'ils aient accès à une meilleure éducation et une meilleure qualité de vie (OIT, 2002).

Le deuxième courant est celui défendu par la chercheuse Tourillon-Gingras (2017) qui, à l'instar de plusieurs sociologues, stipule que cette pratique possède des racines colonialistes, donc elle manifeste une sorte de reproduction des conditions d'esclavage.

Présentement, il existe des actions d'intervention et de prévention faites par des organismes, comme l'Institut du Bien-Être Social et de Recherches (IBESR), la Fondation Maurice Sixto, l'ONU, l'OIT et autres, auprès des acteurs concernés par ce phénomène (Tourillon-Gingras, 2017). Cependant, malgré ces diverses actions, le phénomène perdure encore au sein des communautés haïtiennes. C'est pourquoi nous nous interrogeons alors sur les perspectives des intervenants face à ce phénomène et les conditions dans lesquelles ils interviennent.

La question de recherche est la suivante : quelles sont les représentations des intervenantes et intervenants haïtiens des centres de prévention et de protection des enfants sur la pratique de la domesticité des enfants haïtiens ?

Les sous-objectifs du projet de recherche sont de comprendre comment les intervenants perçoivent le fait que les parents continuent d'envoyer les enfants malgré les grands risques qu'occasionne cette pratique. Qu'est-ce que les intervenants pensent que nous pouvons faire pour éviter que les familles puissent se trouver dans ces situations-là ? Selon les intervenants, quel rôle jouent les organismes de protection des enfants dans la perdurance de cette pratique ?

Cette étude s'intéresse à la perspective des intervenants sur un phénomène qui est ancré dans les pratiques de la nation haïtienne. Ce mémoire vise à comprendre la perception des intervenants sur les raisons pour lesquelles perdure la pratique du restavèk malgré l'histoire

antiesclavagiste du peuple haïtien et les risques de dangerosité que comporte cette pratique pour les enfants.

Ce mémoire s'intéresse à la perspective des intervenants sur un phénomène qui est ancré dans la représentation sociale des pratiques de la nation haïtienne. En excluant l'introduction, la préface, les recommandations et la conclusion, cette étude contient quatre chapitres. Au premier chapitre, nous présentons la problématique par une revue de littérature sur la domesticité des enfants en Haïti et les différentes manières dont ce phénomène se manifeste. Ce chapitre s'achèvera avec la question de recherche et l'élaboration de sa pertinence. Le deuxième chapitre sera consacré au cadre conceptuel et théorique qui nous guidera tout au long de la recherche. Le concept de race et celui de colorisme, avec le sous-thème de classes sociales, seront les concepts centraux abordés. Au troisième chapitre, nous documenterons l'approche méthodologique utilisée, la présentation de la population visée, la stratégie de recrutement, la cueillette et l'analyse des données. Pour ce faire, nous adopterons une approche littéraire exploratoire guidant vers l'entretien semi-dirigé. Au quatrième chapitre, nous effectuerons la présentation de l'analyse et l'interprétation des données. Ce chapitre abordera aussi les considérations éthiques et les limites de la recherche.

PROBLÉMATIQUE

La domesticité

La domesticité existe étant donné qu'elle constitue un moyen d'améliorer les conditions de vie de l'enfant qui est placé dans un foyer d'accueil qui possède une meilleure situation économique que la famille de l'enfant placé (Lubin, 2002). Les enfants domestiques sont majoritairement des filles (Maul, 2019) parmi les milliers d'enfants dans le monde qui sont en situation de domesticité (OIT, 2002). Ainsi, les responsables des enfants ou les parents utilisent la domesticité comme une pratique de dernier recours lorsqu'ils sont dans l'impossibilité d'offrir aux enfants une stabilité économique et sociale.

Dans ce mémoire, les conditions de la pratique de la domesticité importent énormément pour mieux parvenir à cerner la nuance qui pourrait exister entre la domesticité et l'exploitation des enfants.

En outre, OIT (2002) évoque que :

Les garçons et les filles employées dans le service domestique souffrent, presque sans exception, d'exploitation économique. Ils doivent travailler de longues journées, sans un moment de repos, pour un maigre salaire ou un salaire inexistant; ils sont exposés aux risques d'exploitation et de harcèlement sexuels et ils sont vulnérables aux autres formes d'abus physique et émotionnel (P. 5, parag. 1).

Par conséquent, nous pouvons comprendre les conditions de travail particulières que subissent les enfants qui travaillent en tant que domestiques.

En définitive, la domesticité en Haïti est utilisée par les parents qui résident dans les milieux ruraux qui ne voient pas d'autres portes de sortie (OIT, 2015). Cette pratique est employée comme réponse de ce groupe social haïtien du milieu rural de même que comme un moyen de résilience devant le manque d'écoles et d'infrastructures dans les milieux ruraux (OIT, 2015). Néanmoins, la domesticité en Haïti s'avère similaire aux autres pays qui pratiquent la domesticité dans l'aspect des conditions de travail difficiles et le statut économique des parents ou tuteurs. Cependant, cette pratique en Haïti comporte des particularités dans la manière dont elle est pratiquée par un groupe social spécifique ou qui est surreprésenté, c'est-à-dire les résidents des milieux ruraux.

Dans la prochaine section, nous aborderons davantage les particularités de cette pratique dans la société haïtienne.

La pratique du système Restavèk

Pour ce travail, il est important de comprendre que tous les termes abordés sont utilisés en tant que concepts spécifiques. Le terme que nous aborderons dans le prochain paragraphe vient spécifier la domesticité dans le contexte haïtien, la manière dont elle est vécue, les conditions, etc.

De même, le terme Restavèk qui signifie en créole haïtien « reste avec » ne constitue pas qu'une simple traduction. En effet, ce concept comporte des connotations d'injures lorsqu'il est proféré à une personne (Lubin, 2002). Cette signification qu'on donne à ce terme est due aux conditions que ces enfants subissent lorsqu'ils sont placés. Ils sont maltraités et exploités, et les attentes de répondre aux besoins de base de ces enfants restent souvent insatisfaites (OIT, 2002).

Ainsi, l'OIT (2002) explique que :

Le terme *restavèk* (« rester avec ») est celui qui dépersonnalise le plus l'individu ; il ne mentionne ni sexe, ni âge, ni emploi ou fonction. Il ne renvoie qu'à la condition ; le mot ne désigne pas, à proprement parler, une personne. Ce terme est souvent associé à une forme moderne d'esclavage (P. 10, paragr. 3).

En effet, la notion « *restavèk* » déshumanise la personne. Cette notion vient enlever toutes les caractéristiques humaines de la personne et cette annihilation d'identité humaine peut être considérée comme une violence atroce sur le plan psychologique. En outre, en dépersonnalisant la personne, on l'associe à un être inférieur à l'humanité. Cette dépersonnalisation fait en sorte que la personne devient un poids facile qui peut recevoir des traitements inhumains tout en laissant croire qu'elle mérite ces traitements ou qu'elle n'appartient pas à cette société. Ainsi, ce terme peut produire de fortes exclusions sociales et de fortes violences sociales de toutes sortes.

CONCEPTS CLÉS

La race

Pour cette section, il est important de comprendre que le concept de « race » représente la fondation de tous les concepts à aborder. C'est pourquoi il est important de bien cerner la manière dont nous le conceptualisons.

Le terme « race » est désigné en tant que construit, car il a été désapprouvé par la science. Ce concept est un construit qui fait ressortir les rapports de domination (Garneau, 2017). La race et le racisme sont construits par les facteurs d'inégalités (Garneau, 2017). De ce fait, la race n'est abordée qu'en tant que concept sociologique qui découle des différences sociales de toutes sortes.

Balibar aborde le concept de « race » comme un « phénomène raciste » antique et moderne par lequel nous inventons la race et le racisme à travers les différences sociales qui ressortent de différents groupes sociaux (2005), c'est-à-dire que ce sont les différences de statut social qui créent les différences soi-disant raciales.

La sociologue Stéphanie Garneau mobilise plusieurs auteurs pour dire que la race n'a pas rapport avec la couleur de peau, les groupes sociaux et autres, mais que ce sont les idéologies politiques et ses valeurs à travers le temps qui ont créé la race, le racisme, le colorisme et d'autres facteurs sociaux discriminatoires. Plus précisément c'est la pensée de l'inégalité des groupes qui construit les races (Garneau, 2019). Le racisme est constitué des caractéristiques d'un système d'inégalités systémiques (Garneau et Giraud-Baujeu, 2018). Cette notion découle des systèmes esclavagistes, colonialistes et de ségrégations qui sont le fruit de faits historiques de rapports de pouvoir qui se manifestent par diverses formes à travers le temps (Garneau et Giraud-Baujeu,

2018). En somme, le racisme est élaboré en tant que retombées des rapports de dominations des groupes qui n'ont aucun rapport avec des facteurs scientifiques. Plus précisément, le racisme défini en tant que construit des idéologies de l'inégalité sociale nous permettra de mieux illustrer les autres concepts qui seront développés dans cette étude. Ainsi, le colorisme, l'exploitation de mineurs, les classes sociales sont toutes des pratiques qui ressortent de l'histoire d'Haïti en tant qu'ancienne colonie. En fait, ces pensées qui ont maintenu le système esclavagiste et ségrégationniste sont ancrées dans ces pratiques de discriminations sociales, d'exclusion sociale et d'oppression.

Colorisme

Conte (2021) explique que : le « colorisme est un mot peu utilisé. Il désigne pourtant un phénomène très répandu. Il s'agit d'une forme de racisme interne à un groupe ethnique, désigné comme noir. Une hiérarchisation ascendante allant du plus sombre au plus clair » (paragr. 1). Le fait d'être considéré comme noir n'est ni un fondement biologique ni culturel, mais le rapport des différences sociales (N'Diaye, 2006). Il s'agit d'une sous-catégorie construite historiquement qui se manifeste par les différents traitements sociaux qui sont conditionnés par les couleurs de peau plus foncées à celles moins foncées (N'Diaye, 2006). Ces différences sociales constituent l'expression des perceptions sociales conditionnées ou construites par les rapports de pouvoirs qui enfantent les idées racialisées et qui en retour produisent une hiérarchie sociale fondée sur les teintes de couleurs de peau.

Le colorisme dans le contexte haïtien

Le colorisme diffère des autres types de discriminations sociales, comme le racisme qui se produit entre différents groupes ethniques, par le fait que les préjugés de la peau se produisent

entre des membres de la même communauté de couleur de peau noire (Enchill, 2021). La pédagogue Enchill Brigid (2021) élabore à partir de plusieurs auteurs que le colorisme possède encore les notions colonialistes selon lesquelles les personnes de couleur blanche désignent le progrès, la civilisation, la norme et tout ce qui peut être socialement positif. Le colorisme se caractérise par les différences et hiérarchies sociales qui surviennent entre les Noirs selon leurs nuances de couleurs. Ces rapports de pouvoir se manifestent encore au temps moderne post-colonialisme par le lien qui se noue entre le degré de mélanine et le statut social (Enchill, 2021). En fait, ces discriminations basées sur la peau en Haïti représentent des facteurs majeurs de différences économiques, politiques et sociales (Enchill, 2021). Plus précisément, la bourgeoisie et les meilleures positions sociales sont associées aux personnes noires de peau claire alors que les Noirs sont associés à la pauvreté. Par conséquent, ce sont les représentations négatives de toutes sortes qui ont été associées depuis l'époque d'esclavage à la peau noire qui produit cette discrimination de la peau (Déus, 2018). Ces préjugés envers la peau noire se manifestent même physiquement. C'est ainsi que les pratiques de dépigmentation ont pris naissance, car le succès et les meilleurs statuts sociaux sont associés à la peau plus claire ou la plus proche de la couleur blanche (Déus, 2018).

Les classes sociales en Haïti

La littérature nous explique que les classes sociales peuvent désigner la manière d'ethniciser des relations sociales ou la manière de racialiser les rapports de groupes sociaux (Beaud et Pialoux, 2006). Pour mieux comprendre les classes sociales, il faut maintenant indiquer cette dualité que nous avons abordée déjà dans les sections précédentes sans le mentionner, le terme nous et le terme eux. Les classes sociales contiennent toutes les idéologies des systèmes esclavagistes et d'exclusions sociales, mais elles peuvent être mieux élucidées dans le contexte

moderne par la dualité, la bourgeoisie et la classe ouvrière (Beaud et Pialoux, 2006), la personne de peau noir foncé et la personne de peau proche des Blancs, les paysans ou les habitants des milieux ruraux et les mulâtres ou la bourgeoisie.

La bourgeoisie haïtienne

La bourgeoisie traditionnelle haïtienne n'est constituée que des mulâtres à la peau majoritairement brune. Ces derniers détiennent le contrôle de tout moyen de produire des biens haïtiens, que ce soit la production industrielle et agricole (Labelle, 2010). Ils ont le monopole de toutes sortes de commerces, ils détiennent le contrôle des établissements financiers et des firmes internationales, ils gèrent le marché immobilier urbain et ils sont à la tête du patronat haïtien, donc ils embauchent comme ils veulent même dans le cas de hauts cadres de l'appareil d'État, etc. (Labelle, 2010). Cette bourgeoisie est représentée comme les élites économiques haïtiennes (Pierre et Saint-Jean, 2015). L'élite politique et économique d'Haïti a toujours été la classe sociale dominante, et les élites haïtiennes utilisent souvent la force et la répression pour maintenir leur pouvoir [notre traduction de l'anglais] (Trouillot, 1990). En effet, ce monopole qu'ils détiennent sur l'ancienne colonie des Caraïbes leur donne les moyens d'exercer toutes sortes d'oppression et d'extorsion, allant jusqu'à influencer ou déterminer le résultat des élections politiques (Labelle, 2010). Le monopole d'embauche n'est pas le seul facteur de la bourgeoisie, étant donné que la possession d'un ou des restavèk représente l'un des symboles de bourgeoisie (OIT, 2002).

De plus, il existe aussi une petite bourgeoisie haïtienne qui se compose des personnes membres de la classe moyenne majoritairement de couleur noir foncé (Labelle, 2010), c'est-à-dire les petits propriétaires de moyens de production ou d'échange qui exploitent minimalement ou pas le surtravail des ouvriers rémunérés ou non. Ces derniers disposent d'une certaine indépendance sociale, notamment les personnes détenant des professions, les intellectuels, les propriétaires

d'institutions d'éducation et autres (Labelle, 2010). L'accès à une éducation de haute qualité, soit congrégationniste et/ou internationale, très coûteuse, est un signe désignant le statut de bourgeoisie (Joint, 2008). Les travailleurs du secteur privé, les fonctionnaires de l'État et les entrepreneurs font aussi partie de la petite bourgeoisie (Labelle, 2010). Néanmoins, cette petite bourgeoisie caractérisée par des membres de la classe moyenne rencontre des limites dans sa croissance en raison du manque d'opportunités économiques et éducatives (Trouillot, 1990).

Les paysans haïtiens

D'abord, il faut noter que nous distinguons trois types de paysans haïtiens : les paysans aisés, moyens et pauvres (Labelle, 2010).

Les différences sociales des différents types de paysans découlent des principes de base de l'ancien système esclavagiste que le pays d'Haïti a subi distinguant les différents types d'esclaves. Par ces distinctions entre tels types de paysans comparés à un autre, un modèle de paysannerie haïtienne a été créé (Célius, 1997).

D'une part, les paysans aisés sont caractérisés par leurs grandes possessions de terres qu'ils cultivent, soit plus de dix carreaux de terres (Labelle, 2010). Ils sont de grands producteurs de denrées et de vivres qu'ils peuvent commercialiser à grande échelle, comme le café. Ces grandes superficies de terres qu'ils cultivent et commercialisent leur procurent d'importants capitaux financiers. Ces derniers habitent le bourg dans des maisons en béton et souvent ils en possèdent plusieurs. Ils élèvent de nombreux animaux comme des bœufs et des chèvres dont ils peuvent disposer comme bon leur semble et même les commercialiser (Labelle, 2010). En résumé, le paysan aisé détient de grandes possessions de biens naturels qui peuvent représenter des indications de richesses, comme de grands hectares de terre.

D'autre part, les paysans moyens ont les mêmes types de biens que les paysans aisés, mais d'une valeur limitée. Ces derniers n'ont souvent pas les moyens de payer leurs travailleurs, donc ils se tournent vers le troc, par exemple un voisin ou un membre de la famille moins fortunée donne une journée de travail aux paysans moyens en échange de nourriture (Labelle, 2010). Bref, les paysans moyens parviennent avec difficulté à répondre à tous leurs besoins ou à maintenir leur commerce en raison de leurs moyens limités.

De plus, les paysans pauvres sont caractérisés par leur faible possession de moins de deux carreaux de terres (Labelle, 2010). Ce nombre limité de superficies de terre les met dans une situation d'impossibilité de survivre sans se résigner à vendre leurs forces aux paysans riches ou moyens en échange de biens ou d'une faible rémunération (Labelle, 2010). En effet, les paysans pauvres ont leurs propres jardins, mais le fait que leur superficie soit très limitée fait en sorte que leurs plantations ne sont pas trop rentables, ce qui les place dans une situation de récolte insuffisante (Labelle, 2010).

Néanmoins, les inégalités et les ségrégations sociales entre les paysans se font par les types d'écoles qu'ils peuvent fréquenter (Joint, 2008). Les écoles internationales sont réservées aux enfants de la bourgeoisie et à quelques paysans aisés; les écoles privées aux paysans aisés et à quelques rares paysans moyens. Toutes ces écoles sont systématiquement fermées aux paysans pauvres, car ils ne pourraient défrayer les coûts très dispendieux, donc les écoles publiques qui sont très difficiles à trouver, à accéder et qui dispensent une éducation de faible qualité sont réservées aux paysans pauvres qui peuvent acheter le matériel scolaire et payer les frais de transport (Joint, 2008). Par conséquent, les enfants des milieux ruraux considérés comme non scolarisés sont séparés de manière systémique des élèves avec des parents aisés qui sont scolarisés.

L'accès à la santé est souvent inaccessible pour les paysans pauvres, car c'est trop coûteux pour eux et ils n'ont parfois même pas les moyens de payer le transport pour s'y rendre. Ce manque d'accessibilité met les paysans et leurs enfants dans des situations de santé critique (Labelle, 2010). De même, l'accès à l'éducation se révèle très difficile par le manque d'infrastructure. Les paysans pauvres sont souvent des victimes de toutes sortes d'exploitations économiques, comme l'exploitation par les partis politiques pour faire avancer leurs causes (Labelle, 2010). « Cependant ils se distinguent nettement des « pauvres », de ceux qui, sans terres et sans gîte, sont obligés de mendier » (Labelle, 2010, p. 87, paragr. 5). En somme, nous pouvons voir les différences de classes sociales qui existent des milieux ruraux. La domination des classes sociales plus aisées sur les moins fortunées crée une situation sociale dans laquelle les personnes qui habitent les milieux ruraux subissent de fortes injustices par un système social de discrimination et d'oppression qui poussent certaines personnes des milieux ruraux à recourir à la pratique de restavèk comme porte de sortie. Néanmoins, la question qui ressort, c'est si les paysans aisés détiennent le monopole de la richesse des milieux ruraux et les paysans moyens ont les moyens de satisfaire leurs besoins premiers, ainsi que si les paysans sont souvent dans l'obligation de vendre leurs forces aux paysans plus fortunés pour survivre, dans quelle situation se trouve alors les pauvres des milieux ruraux qui n'ont ni terre ni aucun moyen de subvenir à leurs besoins ?

Pertinence sociale et scientifique

L'objectif de la recherche est de comprendre, selon les perspectives des intervenants haïtiens, les facteurs sociaux qui font en sorte que les différents groupes sociaux reproduisent et adaptent la pratique de restavèk malgré l'histoire du peuple haïtien antiesclavagiste et les risques que comporte cette pratique pour les enfants.

De plus, les écrits sur le phénomène de la domesticité sont majoritairement informatifs et ne discutent que des conditions de cette pratique, mais ils n'abordent pas les perspectives des intervenant-e-s sociaux qui pourraient nous permettre d'accéder à des observations directes de leurs interventions avec cette population vulnérable. À partir de leurs observations d'experts, nous pourrions davantage cerner les différents enjeux de ce phénomène. Cette étude vise à combler le vide de la recherche empirique, dont ce manque de points de vue des acteurs qui assistent au phénomène directement dans le cadre de leurs interventions. C'est pourquoi, à travers l'entretien semi-dirigé, nous collecterons des données auprès des intervenants afin de les analyser et d'en tirer de nouvelles conclusions pour faire avancer la pensée scientifique au sujet de la domesticité des enfants haïtiens.

Cette recherche emploie une méthode de recherche empirique dans laquelle des participants seront recrutés. Nous entamerons ainsi des analyses rigoureuses des données qui seront recueillies grâce à des entretiens auprès des intervenants.

Ce mémoire vise à comprendre pourquoi perdure la pratique de Restavèk malgré l'histoire du peuple haïtien antiesclavagiste et les risques que cette situation occasionne aux enfants. C'est pourquoi la question de recherche est la suivante : quelles sont les représentations des intervenantes et intervenants de l'un des centres de prévention et de protection des enfants en Haïti sur la pratique de la domesticité des enfants haïtiens? Comment expliquer que les parents continuent à placer les enfants malgré les grands risques qu'implique cette pratique ? Qu'est-ce qu'on peut faire pour éviter que les familles puissent se trouver dans ces situations en particulier ? Quel rôle jouent les organismes de protection des enfants dans la perduration de cette pratique ?

CADRE THÉORIQUE

La représentation sociale

Le cadre théorique choisi pour cette recherche est celui de la représentation sociale. Ce cadre aidera à mieux cerner les représentations sociales que les différentes classes sociales haïtiennes se font de cette pratique. Les théories de représentations sociales nous permettront de mieux élaborer la perception des intervenants haïtiens sur les particularités de l'évolution de la domesticité au sein de la société haïtienne et de mieux comprendre l'adaptation contemporaine de cette pratique. Abric (2003) définit le concept de représentation comme l'organisation des perspectives en ordre de hiérarchie qu'un groupe social partage sur un sujet. Les représentations sociales sont les procédures dans lesquelles nous élaborons une explication pertinente d'un phénomène social à partir des significations observées des jugements et des attitudes qui se pratiquent dans ce phénomène social (Abric, 2003). En nous basant sur cette définition, ce cadre théorique nous permettra de mieux nous approprier les réalités spécifiques de la pratique de restavèk afin d'en faire ressortir une signification plus approfondie.

Selon Valence (2010), la représentation peut être construite à partir de l'interaction sociale « de jugements, croyances, opinions, images, normes, idéologies, attitudes, stéréotypes » et autres (paragr. 3). Par conséquent, la représentation sociale du restavèk sera construite dans cette recherche à travers les nuances qui découlent des croyances, normes, stéréotypes, idéologies et autres facteurs sociaux majeurs de la société haïtienne.

Néanmoins, l'auteur définit le concept comme des construits sociaux résultant des processus dynamiques des interactions sociales quotidiennes (Valence, 2010), c'est-à-dire que la représentation nous permet de mieux élucider les construits sociaux qui ressortent des pratiques

sociales ancrées dans la société haïtienne afin de comprendre les facteurs sociaux qui produisent ces pratiques.

CHAPITRE 3 – MÉTHODOLOGIE

3.1 Approches méthodologiques

Cette étude emploie une méthode de recherche empirique dans laquelle des participants seront recrutés. Nous entamerons des analyses rigoureuses des données qui seront recueillies grâce à des entretiens auprès des intervenants en travail social.

L'approche qualitative

L'approche qualitative est utilisée dans cette étude pour sa prétention méthodologique et épistémique. La notion « qualitative » comporte diverses définitions. Elle réfère en partie aux caractéristiques complexes des données utilisées, comme les dessins, les mots, les comportements et autres données (Savoie-Zajc et Karsenti, 2018). Cette approche constitue un exercice de découverte et de reconstruction pour parvenir à une signification pertinente (Angermuller, 2006). Il s'agit donc du processus d'élaboration des interprétations dont disposent les participants ou les personnes à l'étude sur leur monde social (Angermuller, 2006). Plus précisément, cette approche vise à reconstruire la réalité sociale des personnes à l'étude à partir des interprétations qu'elles se font de leurs mondes vécus en abordant leur « culture », leur « connaissance », leur « identité »,

en vue d'en faire ressortir les significations les plus pertinentes (Angermuller, 2006). Pour étudier la représentation que se font les intervenants de la domesticité des enfants, l'approche qualitative s'avère donc tout à fait appropriée parce qu'elle nous permet de connaître leur perception sur ce phénomène.

L'entretien semi-dirigé

L'entretien est un outil très considéré dans la recherche qualitative pour sa pertinence méthodologique (Baribeau et Royer, 2012).

L'entretien individuel a été retenu dans le cadre de cette recherche pour convenir aux règlements éthiques d'assurer le bien-être des participants et les critères de faisabilité.

Savoie-Zajc (2019) définit l'entretien semi-dirigé comme : « une interaction verbale entre des personnes qui s'engagent volontairement dans pareille relation afin de partager un savoir d'expertise, et ce, pour mieux dégager conjointement une compréhension d'un phénomène d'intérêt pour les personnes en présence » (P. 341, paragr. 2).

L'entretien individuel est considéré comme un instrument adéquat qui fait ressortir, à partir des liens noués entre le chercheur et les participants, leur compréhension sur des pratiques, expériences et phénomènes sociaux précis (Baribeau et Royer, 2012). Cette méthode concorde avec la méthode d'analyse thématique.

Limites de l'approche qualitative

L'approche qualitative nous sert beaucoup dans la recherche, car elle nous permet de faire ressortir des interprétations des différentes données pour mieux construire ou parvenir à des savoirs pertinents. Cependant, ces savoirs ne nous donnent que des significations particulières des sujets

étudiés. Ces savoirs ne pourraient donc pas être généralisables comme le sont les données quantitatives. En ce qui concerne le recours à l'entretien, ce dernier nous permet d'élaborer de nouvelles connaissances et d'aller explorer des questionnements scientifiques en posant des questions directement aux participants (Garneau, 2022). Notre utilisation de cette approche pourrait démontrer encore plus de rigueur si elle était appliquée directement auprès des enfants en situation de domesticité. Ce cheminement pourrait nous donner la représentation des enfants eux-mêmes sur cette pratique. Néanmoins, nous n'aurions pas pu effectuer une recherche directement avec les enfants vu les conjonctures d'instabilité de l'ordre public et politique du pays. Cet exercice serait trop dangereux pour nous en tant que chercheur. De plus, les enfants courraient de grands risques de représailles de la part des maîtres de maison si nous effectuions une étude avec ceux d'entre eux qui seraient encore en situation de domesticité. Enfin, une autre limite de l'étude est que l'entretien est effectué de manière virtuelle, ce qui diminue la qualité des informations possibles à recueillir. Si l'entrevue avait été réalisée en personne, nous aurions pu soutirer plus d'informations pertinentes parce que l'environnement virtuel ne favorise pas l'ouverture d'esprit dans la discussion par le fait qu'il n'y a pas de contact physique. Cependant, l'entretien s'est effectué dans un climat de respect et de confiance par le consentement éclairé, le maintien des règles éthiques et l'écoute active. Ce climat a compensé la contrainte de l'environnement virtuel et a favorisé un espace de partage libre de perception des participants.

3.2 La population visée

Nous avons fait le choix d'avoir recours à un petit échantillon pour cette recherche, puisque l'étude se fait dans le cadre d'un mémoire. Ce mémoire devait être réalisé en environ une année, ce qui représentait une période trop limitée pour effectuer une recherche auprès d'un échantillon

plus grand. Toutefois, ce choix d'un petit nombre de participants nous a permis relativement d'approfondir nos analyses sur les représentations des intervenants (Statistique Canada, 2021).

Par conséquent, les participants sont au nombre de trois personnes choisies selon les critères de sélection suivants : il faut être intervenants(es), il faut être un(e) intervenant(e) qui travaille ou qui a travaillé pour un organisme de protection de l'enfance en Haïti qui intervient avec les enfants restavèk ou ancien restavèk, depuis plus de deux années et être encore employé pendant la période de la recherche; ils (elles) habitent en Haïti pendant la période de la recherche; ils (elles) travaillent ou ils ont travaillé avec des enfants qui sont en situation de domesticité ou qui ont été en situation de domesticité; être en mesure de s'exprimer en français. Ils (elles) acceptent de participer à un entretien individuel d'environ 60 minutes.

Le recrutement des participants a été effectué selon le critère de premier arrivé, premier servi à la condition que les potentiels participants répondent à tous les critères. Les trois premiers arrivés ont donc été acceptés. Si plus de trois personnes admissibles s'étaient présentées, le chercheur aurait mis le nom des candidats supplémentaires sur une liste d'attente afin de les contacter au cas où l'un des participants se serait retiré. La procédure de recrutement a donc été expliquée dans la lettre d'invitation à la recherche.

3.3 Stratégies de recrutement

Dans le cadre de cette étude, nous avons utilisé la méthode d'échantillonnage de choix raisonné (Statistique Canada, 2021), qui nous a permis de mieux préciser nos critères de sélection afin de choisir les participants les plus adéquats. Le recrutement s'est fait directement dans l'un des centres de prévention et de protection des enfants de l'une des communes d'Haïti qui abrite la population aisée, c'est-à-dire la bourgeoisie et la classe moyenne. Nous avons choisi ce centre

puisque la démographie qu'elle dessert la pousse à intervenir souvent avec des cas de maltraitance de restavèk ou des restavèk qui se sauvent de leurs foyers et se réfugient au centre. Ce centre a été choisi parce qu'il se trouve proche de la commune qui se compose d'une population aisée qui emploie souvent des restavèk dans leurs maisons. Nous sommes entrés en contact avec cette organisation en question par le biais de leur adresse courriel que nous avons retrouvée sur leur site web.

Après avoir contacté le centre, nous avons discuté brièvement avec l'un des membres du personnel sur le travail que font les intervenants du centre pour confirmer que le centre intervient avec les enfants restavèk en protection et en prévention. Ensuite, nous leur avons expliqué les étapes à effectuer du point de vue éthique pour approuver la recherche et nous leur avons demandé s'ils étaient intéressés à ce que nous conduisions la recherche dans leur centre. Nous avons acheminé une lettre de demande d'utilisation de l'organisme comme lieu de recrutement de participant pour la recherche. Le responsable de la fondation en question a approuvé la demande de lieu de recrutement par courriel. De ce fait, nous avons inséré la lettre de demande de l'organisme comme lieu de recrutement à la demande de certificat éthique que le comité éthique de l'Université d'Ottawa a approuvé. Une fois que nous avons obtenu l'approbation éthique du Comité d'éthique de l'Université d'Ottawa, nous avons envoyé la confirmation de l'obtention du certificat d'éthique de même qu'une lettre d'invitation à la recherche au secrétariat de la Fondation afin de faire parvenir la lettre aux employés et anciens employés leur indiquant mes coordonnées afin qu'ils me contactent s'ils étaient intéressés. La lettre d'invitation à la recherche explique que la participation des recrutés implique de prendre part à une entrevue semi-dirigée d'environ 60 minutes.

3.4 Cueillette de données

En raison de la crise politique en Haïti et de la crise sanitaire de COVID-19 dans le monde, la recherche s'est effectuée par des entretiens qui se sont tenus à travers les vidéoplateformes de Zoom ou Teams, selon la préférence des participants. Cet entretien a été l'unique séance que le chercheur a entretenue avec le participant. Les séances ont été réalisées à l'aide d'un schéma d'entretien (voir Annexe) et le canevas d'entrevues comportait dix (10) questions. Les questions abordaient les éléments suivants : qui sont les parents et les familles d'enfants restavèk, les enjeux et les raisons qui poussent les familles à avoir recours à cette pratique, les types d'intervention que les intervenants pratiquent avec les enfants restavèk et leurs familles, les enjeux et les défis rencontrés en matière d'intervention, les pistes d'amélioration pour l'intervention. Les rencontres ont été enregistrées en format audio et en vidéos à travers les vidéoplateformes de l'application Zoom ou l'application Teams avec l'accord du participant. Ces enregistrements ont facilité la transcription des données recueillies de l'entretien par le chercheur. La lettre d'invitation abordait aussi mon engagement en tant que chercheur à assurer la confidentialité des participants, l'anonymat des participants, et le respect des participants.

Avant d'entreprendre l'entretien avec ces participants, nous avons discuté du formulaire de consentement avec eux au début de la rencontre et nous avons recueilli leur consentement verbalement. Nous avons envoyé le formulaire au moins un jour avant la date de l'entretien pour que les participants puissent avoir amplement de temps pour le lire. Le consentement a été recueilli verbalement le jour de l'entrevue et ce consentement a été enregistré.

A posteriori de l'entrevue, nous avons donné à chaque participant les coordonnées et informations du Centre de Santé Mentale Espère, lequel pourrait les soutenir en cas de besoin de ressources à la suite de l'entretien.

3.5 Transcription et analyse des données

D'abord, nous avons entamé la transcription des données. Pour ce faire nous avons écouté les enregistrements et nous les avons transcrits à l'aide du logiciel Word afin de rédiger un verbatim. Pour assurer la confidentialité, nous avons attribué un nom fictif à chaque participant.

Ensuite, nous avons procédé à l'analyse du verbatim, dont les différentes parties du corps ou des composants des données recueillies de l'échantillon choisi. Nous avons effectué plus précisément une analyse thématique, donc nous allons d'abord entamer une première lecture pour repérer les éléments pertinents et répétitifs d'un verbatim à l'autre; ensuite, nous les avons regroupés sous des thèmes fédérateurs, puis nous les avons interprétés (Garneau, 2022). Nous avons adapté ce processus d'analyse, car pour « établir des liens et constituer des configurations significatives, il est important de dégager les éléments pertinents du texte, de les comparer avec d'autres éléments contenus dans le corpus documentaire » (Cellard, 1998, p. 260, paragr. 5). Par conséquent, nous sommes parvenus à faire ressortir des significations qui sont cachées dans la transcription des données afin de dégager des interprétations pertinentes (Paillé et Mucchielli, 2008). Cette méthode d'analyse a été choisie, car elle contient des prétentions concordantes avec l'approche qualitative, notamment les explications que nous venons d'aborder concernant les interprétations. En somme, nous avons procédé à l'analyse des données recueillies et transcrites par la comparaison pour faire ressortir les similarités, les différences et les nuances.

CHAPITRE 4 – ANALYSE ET DISCUSSION

Dans cette section, nous procédons à l'exposé des expériences que les participants ont partagées lors des entretiens de recherche. Comme mentionné dans la partie précédente, nous analyserons les données à partir des thèmes les plus répétés et approfondis dans nos rencontres avec les intervenants interviewés. Nous chercherons également à mettre en dialogue les propos tenus par nos répondants avec la littérature produite sur les questions abordées. L'analyse du cadre théorique de la représentation sociale dans la réponse aux questions de recherche identifiées dans notre chapitre de méthodologie sera également mise en valeur.

4.1 Présentation des participants de l'étude

Pour les raisons éthiques expliquées dans le précédent chapitre qui consistent à garantir l'anonymat et la confidentialité des participants, les noms fictifs suivants ont été associés aux participants de l'étude : Chana, Kermine, Jovanie.

Ces personnes détiennent plusieurs années d'expérience de travail avec ce groupe vulnérable que représentent les enfants en situation de domesticité. Elles habitent toutes dans la capitale d'Haïti, même si elles proviennent de différentes régions du pays. Dans l'exercice de leurs fonctions en service social, elles ont toutes eu l'occasion d'intervenir avec les enfants restavèk, les familles qui reçoivent ces enfants et les familles de cette population vulnérable. Elles témoignent du fait qu'elles rencontrent les familles biologiques de ces enfants le plus souvent dans le cadre d'activités de sensibilisation sur la pratique du restavèk.

Chana est intervenante en travail social, elle a suivi ses formations universitaires à la faculté des sciences humaines et elle possède environ 10 ans d'expérience. Parmi ses tâches professionnelles dans l'organisme de bien-être social où elle travaille, elle pratique l'accompagnement et, au fil des années, elle a participé à bon nombre de projets incluant les enfants en domesticité.

Jovanie est licencié en communication sociale et il travaille actuellement comme officier de communication à l'organisme qui est au centre de l'étude. La rédaction des histoires de vies et les interventions ponctuelles avec l'équipe d'intervenants font partie de l'une de ses multiples tâches.

Kermine détient une trentaine d'années d'expérience en intervention à l'enfance. Dans ses emplois, elle a pu collaborer avec plusieurs organismes internationaux comme « christian children fund » du Canada et des États-Unis. Elle a participé à l'établissement de plusieurs fondations de

protection de l'enfance en Haïti. Elle occupe présentement un rôle de direction dans l'un des illustres organismes de protection de l'enfance en Haïti. Elle explique qu'assez souvent elle a envie de laisser la lutte pour la protection de l'enfance en Haïti en raison des crises économiques, politiques, sanitaires et sécuritaires que rencontre le pays depuis des décennies. Cependant, elle prend courage et continue la belle bataille.

Par souci de mieux éclaircir les résultats élaborés par les perspectives des participants sur les questions de recherche, rappelons-nous ces questions. La question principale est : quelles sont les représentations des intervenantes et intervenants haïtiens des centres de prévention et de protection des enfants sur la pratique de la domesticité des enfants haïtiens ?

L'étude couvre les sous-objectifs suivants : comment les intervenants perçoivent-ils le fait que les parents continuent d'envoyer les enfants malgré les grands risques qu'occasionne cette pratique ? Qu'est-ce que les intervenants pensent que nous pouvons faire pour éviter que les familles puissent se trouver dans ces situations ? Selon les intervenants, quel rôle jouent les organismes de protection des enfants dans la perdurance de cette pratique ?

C'est pourquoi les thèmes désignés dans ce chapitre ont été choisis dans l'objectif d'examiner ces questions à partir des réponses des participants.

4.2 – La représentation sociale de la provenance et la situation des enfants domestiques et leurs familles

Dans un premier temps, les participants nous disent que la région de résidence des habitants détermine qui sont les familles qui envoient leurs enfants en domesticité et qui sont les familles qui les reçoivent. De même, le ministère des Affaires sociales et du Travail d'Haïti (MAST) mobilise plusieurs rapports et travaux de sociologues pour dire que les familles des enfants dans

la situation de domesticité en Haïti proviennent des milieux ruraux qui n'ont pas les moyens de répondre aux besoins de base des enfants (Fafu, 2002). Le MAST explique que l'agriculture est la principale activité économique des familles qui habitent les milieux ruraux (Fafu, 2002). D'après les participants, la raison principale pour laquelle les parents envoient leurs enfants dans des familles plus favorisées, malgré le risque de mauvais traitement, est la pauvreté et la difficulté à subvenir aux besoins de base de leurs enfants. Jovanie illustre cette situation de la manière suivante :

Généralement, les parents qui placent les enfants en domesticité sont des parents de l'arrière-pays. Ils sont dans des villes de province [...] dans les lieux reculés. Ces parents-là sont très souvent des agriculteurs [...] qui vivent plus ou moins de l'agriculture, des petits commerces n'ont pas assez de moyens pour subvenir aux besoins de leurs enfants. [...] Je crois qu'actuellement les parents connaissent bien les risques, [...] ils savent que son enfant qui est envoyé en domesticité généralement n'est pas bien traité, mais je crois que la misère... Ils [les parents] font le pour et le contre entre laisser mon enfant mourir de faim, et l'envoyer chez quelqu'un qui va subvenir à ses besoins. Ils font le choix d'envoyer son enfant en domesticité. [...] Au lieu de laisser ma petite fille là mourir de faim, pourquoi s'il peut aller quelque part où il peut manger à sa faim, où on peut l'envoyer à l'école, [...] quoique c'est pas toujours fait. Même si à cause à cause de ça il doit faire quelques travaux à la maison (d'accueil), mais dans la tête du parent, c'est mieux que de garder l'enfant à la maison (reculé) et le laisser mourir de faim (Jovanie).

Tout comme Jovanie, Chana partage le point de vue selon lequel le placement des enfants se produit principalement dans un contexte rural. La sociologue Taïna Frazil cite plusieurs auteurs pour démontrer que les familles rurales qui donnent leurs enfants en domesticité sont motivées par de fausses promesses des familles urbaines selon lesquelles leurs enfants auront accès à l'éducation et aux ressources nécessaires qu'elles ne peuvent leur offrir dans leur région (Frazil, 2020). De nombreuses familles résidant dans des communes rurales éloignées des services essentiels se voient contraintes d'envoyer leurs enfants travailler comme domestiques au sein des familles

vivant dans les grandes villes du pays. Ces familles, qui ont souvent de nombreux enfants à nourrir, se trouvent dans des situations sociales et économiques précaires. Elle remarque que « certains sont conscients d'envoyer les enfants pour un avenir meilleur, mais le plus souvent, ce n'est pas ce qui se passe ». Chana mentionne :

La majorité des enfants qui sont placés en situation de domesticité viennent des villes qu'on appelle alors les communes à l'arrière-pays, donc ce sont des gens des endroits reculés qui envoient leurs enfants en domesticité dans les grandes villes, comme pas seulement à Port-au-Prince quand je dis dans les grandes villes on a eu le constater 3 ans de cela. Il y a la vulnérabilité, y a la situation économique des gens, il y a aussi la famille nombreuse, les gens sont tellement vulnérables parce que ces gens-là, ils sont confrontés à [des besoins] et ils ont beaucoup d'enfants. Ils ne peuvent pas nourrir ses enfants, ce qu'ils font comme activité ne peut pas subvenir aux besoins de la famille en soi OK, parce qu'on a pu aussi constater que bon nombre de ces gens, ils sont contraints d'envoyer leurs enfants en domesticité parce que de là où ils viennent ils sont conditionnés. Je pourrais dire parce qu'il n'y a pas d'eau pas d'eau potable, n'y a pas de vraies écoles, ils n'ont pas accès, je pourrais dire au minimum. Et puis il n'y a aussi la conception et le lavage de cerveau faits par les gens qui viennent recueillir ces gens. [...] c'est dans l'objectif d'offrir à l'enfant [...] un meilleur demain. [...] L'enfant pourra se démarquer des autres enfants qu'ils gardent à la campagne et comme ça, en grandissant l'enfant pourrait aider, développer en d'autres facultés et ainsi en aider les parents avec les autres enfants qui sont le plus souvent qu'ils veulent (Chana).

La pratique du restavèk est liée aux inégalités sociales et économiques. Les inégalités sociales en lien avec la pratique restavèk en Haïti se manifestent par la dichotomie de région rurale et région urbaine (Jean Baptiste, 2018). Ces inégalités se caractérisent par des écarts importants entre le développement économique et social des milieux urbains au détriment des régions rurales. Ces différences se manifestent, entre autres, par une offre de service d'éducation aux familles urbaines largement supérieure comparée au peu d'éducation que les familles rurales reçoivent (Fabre, 2015). En conséquence, les enfants qui sont soumis à la domesticité et aux familles d'accueil présentent un grand écart social et économique (Fafu, 2002). De ce fait, les disparités

sociales sont tellement grandes que les familles rurales ne doutent pas que leurs enfants offerts en domesticité aux résidants dans les grandes villes vont profiter de conditions de vie et d'éducation inaccessibles dans leur communauté. Kermine souligne qu'outre la pauvreté extrême des familles des milieux ruraux, le manque d'éducation les pousse à voir comme une délivrance les promesses faites par les familles citadines qui demandent des enfants. Elle explique la situation ainsi :

Bah ce sont les gens qui n'ont pas d'éducation qui se trouvent dans des zones [...] très reculées qui, sans infrastructures de base telles que centre de santé, hôpitaux, électricité, eau potable, [...] sans loisirs, donc ça n'existe pas du tout dans la vie ou dans l'environnement de l'enfant et quand [...] la première personne qui se présente et qui demande à ses parents ou dans la majorité des cas ce sont des mères seules, [...] des familles monoparentales qui demandent à la mère de leur donner un enfant en domesticité [...] avec des promesses que l'enfant ira à l'école, manger, boire, dormir, etc. La mère (du milieu rural) saute sur la première occasion et confie l'enfant sans papiers, sans rien. Alors quand on a acheté un petit cadeau et un petit animal en Haïti pour [...] laisser la mairie, on doit avoir un papier, mais pour l'enfant ce n'est pas fait (Kermine).

Par conséquent, le phénomène de restavèk est caractérisé par la disparité et la disproportionnalité systémique qui se cultivent dans les pratiques sociales des groupes sociaux haïtiens. Plus précisément cette représentation sociale se caractérise par l'oppression économique et sociale par les familles urbaines au détriment des familles rurales.

4.2.1 Une pratique féminine

Comment se représente la situation des enfants restavèk et quelles sont les caractéristiques observées ? Le travail des enfants en domesticité en Haïti s'effectue dans des conditions de travail dangereuses, et les filles sont majoritaires parmi les enfants placés (Maul, 2019). La domesticité en Haïti présente des caractéristiques spécifiques par la culture dominante du pays concernant les

rôles genrés. Cette culture peut se refléter de différentes façons dans les jeux auxquels se livrent les enfants, les garçons jouant avec les voitures et les filles avec les poupées. En outre, les participants remarquent que majoritairement, ce sont les filles qui sont recrutées pour être données en domesticité. Ces dernières se distinguent par trois types de vulnérabilités, soit le fait de vivre sans leurs parents biologiques ou légaux, le fait de ne pas avoir accès à l'éducation ou une éducation minimale et le fait de travailler pour un revenu presque inexistant ou inexistant (Fafu, 2002). Les participants confirment les propos de Fafu en affirmant également que le travail domestique des enfants est principalement un phénomène qui concerne les filles. Chana souligne que : « *C'est rarement qu'on a des petits garçons par ce qu'on a pu constater. [...] Le plus souvent ils demandent des jeunes filles* ».

Les enfants en domesticité en Haïti sont caractérisés par un nombre disproportionnel de filles, soit environ 65 % (Fafu, 2015). Cette disproportion accrue pourrait nous indiquer que les normes de la société haïtienne assignent la majorité des tâches domestiques aux filles. Kermine nous dit que le phénomène *restavèk*, en matière de l'assignation de certaines tâches domestiques, nous permet de mieux représenter les croyances de la société haïtienne qui reproduit la disproportion et la disparité de filles auxquelles la société impose ces conditions. Kermine nous l'explique ainsi :

C'est rare qu'on trouve des garçons en domesticité parce que dans la pratique haïtienne, les garçons et il y a certains, bon, aujourd'hui aussi ça commence à changer pour les garçons. [Mais] Il y a certains travaux qui sont réservés qu'aux filles. C'est pourquoi, dans la pratique, les enfants en domesticité en Haïti sont à 70 % de filles et 30 % de garçons. C'est une pratique qui existe depuis l'esclavage et de la majorité des cas ce sont les femmes qui maltraitent encore des femmes. [...]. C'est l'enfant doit être une fille, elle ne doit pas être trop âgée. Parce qu'avec la fille, elle a plus de chance d'avoir l'enfant pour quelques années. C'est une fille en Haïti, la pratique c'est que la fille est responsable de la lessive, de la nourriture, du marché, du nettoyage. Donc comme ça, elle serait soulagée.

La pratique de la domesticité en Haïti reproduit les normes haïtiennes sur l'assignation des tâches domestiques qui contiennent des caractéristiques genrées. De ce fait, cette croyance sur les rôles genrés, qui exigent que la plupart des tâches ménagères doivent être faites par des filles, explique la disproportion de filles qui sont soumises aux conditions de restavèk.

4.2.2 Des conditions de travail inhumaines qui dépersonnalisent

Selon le sociologue Montalvo J. Despeignes : « [...] le domestique est toujours en guenilles, malfamé et traité en objet. [...] La domesticité est le grand moule où sont coulés les hommes à qui la société n'entend rien donner. » (Despeignes, 1996 dans Lubin, 2002, p.48) Les perceptions des participants s'accordent pour dire que les enfants restavèk sont souvent utilisés comme des objets par les membres de familles d'accueil et ses proches. C'est le cas de Kermine :

Les enfants restavèk se trouvent placés dans une autre famille où ils ne sont pas considérés comme enfant, mais [...] comme des petites bêtes. L'enfant n'a pas de droit, c'est un objet ! Si bien que parfois [...] qu'il vient demander à la maîtresse de maison de lui prêter la petite fille [...] restavèk pour qu'elle vienne nettoyer [...] ou faire d'autres ménages pour moi pour un moment. Et puis l'enfant doit aller, doit se rendre là-bas et l'autre personne va avoir les mêmes attitudes (de maltraitance) envers cet enfant. Pour avoir plus de rendement, on commence par la maltraiter. Une personne qui reçoit une petite fille chez elle, ne va jamais la complimenter pour un travail bien fait, jamais. Pourquoi ? Pour ne pas soulever l'orgueil chez l'enfant ! Automatiquement qu'on dit « restavèk » ça a une mauvaise connotation [...] c'est une sorte d'injure quand je veux t'injurier, je veux te faire comprendre que tu es un soumis, je t'appelle restavèk (Kermine).

Les restavèk, qui sont majoritairement âgés de moins de 14 ans, exercent diverses tâches domestiques telles que : l'allumage du feu le matin, la collecte et le transport d'eau; le transport du bois; la garde des animaux, la préparation du repas; le lavage de vaisselle, faire les courses et passer le balai et tant d'autres tâches (Lunde, Liu et Pedersen, 2014). Un enfant restavèk sur quatre effectue le travail de nuit tel qu'après vingt heures ou avant six heures du matin et un enfant sur trois souffre de douleurs physiques dans l'exercice de ses activités domestiques (Lunde, Liu et Pedersen, 2014). Les explications des intervenants convergent sur l'opinion qu'en général, les conditions de travail des enfants en domesticité sont inhumaines et se caractérisent par d'extrêmes maltraitements à tout âge. Chana souligne que « *[ils sont traités] comme des bêtes parce que l'enfant et qui se couche pratiquement à 10h00 du soir et doit se lever à 05h00 du matin pour préparer tout ça* ». Voici un exemple concret dont elle nous fait part :

La Fondation a eu quelqu'un qui avait un enfant en domesticité à Pétionville chez elle. Elle a envoyé l'enfant acheter quelque chose. Et puis, au retour de l'enfant, l'argent manquait une gourde. Qu'est-ce que la dame a fait ? La dame a pris un charbon et elle a brûlé l'enfant (Chana). [...] Donc un enfant placé en domesticité qui a passé toute son enfance. Désolé toute son adolescence à subir de mauvais traitements. Il ne connaît pas l'amour, donc ne lui demande pas d'aimer donc. Ne lui demande pas des choses qui n'a pas reçu. [...] Ses enfants lâchent quand on les écoute, quand on a la chance de les avoir pour un entretien, donc on peut constater qu'ils cultivent une haine énorme. [...] Ils sont de naturels méfiants une fois que leur enfance leur a été volée, donc ils ne vont pas accorder leur confiance à n'importe qui (Chana).

Les conditions qui sont infligées aux enfants restavèk peuvent être décrites par la dépersonnalisation (OIT, 2002) qui s'effectue dans les croyances des classes sociales haïtiennes. Cette dépersonnalisation est imposée par les construits du système des hiérarchies sociales selon lesquelles les familles urbaines ne perçoivent l'enfant restavèk seulement comme un outil de

travail venant des régions rurales qui ne possède aucune caractéristique d'une personne, comme son sexe ou son âge (OIT, 2002). Les familles qui abusent des enfants semblent être bien au fait des droits des enfants en général puisqu'elles n'infligent pas ces traitements à leurs propres enfants ou aux enfants qui ne sont pas en situation de restavèk. Ainsi, ces traitements ont un lien direct avec la perception de la société haïtienne envers l'enfant restavèk par son origine de l'arrière-pays, son statut social considéré comme inférieur et même par son accent discriminé. Ainsi, ces personnes sont discriminées et stigmatisées par leur origine régionale et leur manque d'éducation qui les rend incapables de parler le français (Deguerre, 2021). Cette limite en éducation a pour conséquence de les catégoriser dans une classe sociale inférieure selon les stéréotypes haïtiens, et ces personnes subissent des préjudices par leur accent différent même lors de l'utilisation du créole qui indique la région de laquelle ils proviennent (Deguerre, 2021). Les familles qui proviennent de l'arrière sont victimes du colorisme, car selon la région d'où les personnes proviennent, il se pose souvent des différences de teint de couleur qui servent de facteurs de discriminations. C'est pourquoi les conditions inhumaines que subissent les enfants en domesticité découlent des préjugés de la société haïtienne basée sur les différences de groupes sociaux qui représentent l'enfant restavèk comme un outil de travail qui est d'une région et qui ne possède aucun attribut humain.

4.2.3 Les conséquences de la pratique restavèk

Nombreuses sont les conséquences de la pratique du restavèk parce que les mauvais traitements reçus par les enfants en situation de restavèk leur infligent de graves sévices et d'énormes traumatismes. La représentation de soi, y compris l'image de soi, de l'enfant vivant dans des conditions de restavèk est affectée de manière très négative (Jean Baptiste, 2018). La

plupart des enfants souffrent de traumatismes physiques, psychologiques et sociaux. L'absence d'une famille bienveillante, les lourdes tâches et travaux sans répit et les diverses formes d'abus engendrent des adolescents, jeunes ou adultes frustrés qui adoptent souvent des comportements antisociaux comme nous dit Kermine, citant un grand écrivain haïtien, Maurice Sixto : « c'est l'enfance qui explique l'adulte ». Les sévices ont des effets très néfastes dans la vie de ces personnes vulnérables comme l'explique Chana :

[...] Donc cette haine-là qu'ils ont des fois, certains d'entre eux [les enfants restavèk] vont jusqu'à se laisser enrôler, embrigader comme on dit, dans des pratiques vraiment fatales pour eux. C'est pour ça aussi qu'on retrouve et certains d'entre eux ont par exemple, pour les filles, on a celles qui ont pu s'échapper de la servitude. Certains font le trottoir, la prostitution. Il y en a beaucoup parce qu'ils n'ont pas la connaissance de pouvoir trouver de l'aide et regagner leur famille dans leur pays, donc ils sont dans les rues, ils sont côtoyés par d'autres personnes qui les exploitent encore plus, et les jeunes aussi les petits garçons, donc ils participent dans toutes choses. [...] Certains se livrent à la mendicité, ils finissent dans les gangs (Chana).

La perception sociale des enfants en Haïti est une conceptualisation d'animalisation qui est le processus selon lequel l'enfant est dépourvu de ses qualités humaines, une sorte de dépersonnalisation conceptuelle. Les enfants sont représentés par les idéologies et les normes sociales haïtiennes comme : une garantie pour aider la famille; un garant économique; un individu auquel nous devons infliger la peur (Camille et Marcellus, 2013). Outre les conditions imposées par le système restavèk aux enfants, les représentations sociales se reflètent par les expressions que la société utilise pour désigner les enfants : les enfants sont la richesse des pauvres [*piti se richès pou malere* (traduction créole haïtien)]; les enfants se trouvant dans la rue sont traités de [*kokorat*], un terme qui définit une bestiole qui vit sous les roches (traduction de créole haïtien); les enfants sont des petites bêtes (traduction de créole haïtien) [*ti moun se ti bèt*] (Camille et

Marcellus, 2013, p. 25). Ces termes, par leur tenue péjorative, diminuent l'enfant d'un point de vue social et psychologique, ils le réduisent à l'état animal. Kermine soutient que nous tous, en tant que membres de la société, avons contribué à rendre possibles ces pratiques par notre attitude de mépris envers ces enfants vulnérables et elle s'interroge sur la crise sécuritaire actuelle d'Haïti : « *peut-être qu'aujourd'hui, nous sommes en train de payer les conséquences de nos inconséquences de cette pratique* ». L'indignation de Kermine se montre ainsi :

Oui, nous sommes victimes de nos bourreaux. J'ai dit nous, parce qu'enfin nous sommes tous coupables. Les retombées, bon premièrement, comment nous contribuons dans [...] la création de ces bourreaux, nous nous sommes tus, on n'a rien fait. Comme exemple, dans mon voisinage, on est en train de maltraiter un enfant. Si (en tant que membre de la société) j'entends le cri de l'enfant domestique, je ne vais rien faire, je vais tout simplement dire : Ahh ! c'est sûrement il a volé ou il a mis sa main dans la nourriture, etc. Je ne vais pas intervenir. Pourquoi ? Parce que c'est l'enfant domestique. [...] Aujourd'hui, nous sommes victimes de nos bourreaux, comme je vous ai dit chercher à savoir, à comprendre l'enfance de ses enfants qui aujourd'hui ont une arme qui sont des gangsters. [...] comme je vous ai dit tantôt quelqu'un qui n'a pas appris à aimer ne peut pas aimer, il devient méchant à la première occasion (Kermine).

Lorsque les enfants restavèk intériorisent les représentations de dépersonnalisation que la société haïtienne leur renvoie (Jean baptiste, 2018), ils subissent de graves sévices psychologiques et en retour, ces enfants opprimés, pour se défendre ou pour se faire justice, deviennent des oppresseurs exerçant la violence physique envers la société. Cette observation des intervenants est représentée comme les conséquences du phénomène restavèk.

4.2.4 Les familles qui utilisent ces enfants et pourquoi

Les participants s'accordent pour soutenir que tous les groupes sociaux haïtiens s'adonnent à la pratique du restavèk; néanmoins, les familles qui reçoivent ces enfants sont généralement des familles plus fortunées, c'est-à-dire que les enfants proviennent des familles rurales vulnérables économiquement et socialement. Les familles qui reçoivent les enfants placés habitent souvent dans un milieu rural (Fafo, 2015), elles sont généralement aisées ou elles détiennent un meilleur statut économique et social (Fafo, 2002). La pratique de restavèk, étant ancrée dans les idéologies haïtiennes, est normalisée par toutes les classes sociales haïtiennes. Chana explique que : « *toutes les couches sociales [y participent], il y des personnes aux niveaux étatiques, des pasteurs, des gens qui travaillent dans le domaine social qui connaissent tous les enjeux...* ». Contrairement à Fafo, Jovanie décrit ces familles davantage :

À la grande majorité ce sont des familles dans les régions urbaines [...], ce sont généralement des familles qui sont assez aisées [...] pas nécessairement riches, mais qui au moins un membre de la famille a un boulot décent et qui gagne (sa vie) assez bien. Ils peuvent avoir ou ont déjà des enfants dans la famille, mais qui ont juste besoin de (du service) quelqu'un. Au lieu de payer une servante [...] pourquoi ne pas envoyer chercher un enfant, on va seulement lui payer l'école et avoir ce service gratuit [...] donc pas nécessairement pour aider l'enfant, mais pour avoir (gratuitement) de leur service. [...] Néanmoins, ce sont des familles aisées ou de la classe moyenne (Jovanie).

Les parents qui ont recours à la pratique du restavèk sont souvent motivés par la main-d'œuvre gratuite, le besoin d'aide et le besoin de main-d'œuvre (Fafo, 2002). La plupart des familles qui utilisent les enfants en situation de restavèk sont motivées par une affirmation d'interrogation, celle du pourquoi pas !? Ainsi, les familles ne le font pas par manque de moyens pour payer une servante ou serviteur adulte pouvant opérer les tâches domestiques nécessaires,

mais ils utilisent des enfants restavèk, car ces derniers peuvent accomplir ces tâches sans qu'ils soient payés. Chana qualifie d'ailleurs la situation de « *dégradante* » :

Les familles aisées [...] ont souvent recours à des enfants en domesticité, même si bon nombre d'entre eux peuvent payer quelqu'un pour travailler comme domestique, pas comme domestique comme servante, comme gardien. Donc ils ont toujours ses enfants sur la main et ils font travailler ses enfants. [...] Donc c'est plus que dégradant et ces personnes-là, ils ont la possibilité de payer de leur poche une servante, un gardien, mais ils ne le font pas. Ils profitent de la normalisation [de la pratique restavèk] d'avoir quelqu'un et de dire qu'on a cette personne pour exploiter longtemps (Chana).

Les familles qui reçoivent les enfants en domesticité sont souvent motivées par un besoin d'aide pour leurs diverses tâches journalières à la maison ou ailleurs (Fafu, 2002). Ces tâches sont souvent au-dessus de la capacité physique de ces enfants et sont renforcées par des abus physiques (Jean Baptiste, 2016). Kermine soutient que le phénomène de domesticité découle de la normalisation des conditions de maltraitance des restavèk, mais les raisons qui motivent les familles à utiliser les enfants comme restavèk ont changé, ces dernières cherchant à obtenir de l'aide pour leurs entreprises familiales :

La domesticité de nos jours a changé de mains. Avant, c'était des familles plus ou moins aisées des grandes villes qui cherchaient un enfant assez loin [...] pour ne pas avoir à payer une servante, et l'enfant était responsable de toute la maison, donc c'est pour eux un moyen de faire une économie. Là maintenant la famille qui recrute les enfants en domesticité sont des familles par exemple, qui travaille dans les « factories » qui ont besoin d'un enfant pendant leur absence pour préparer la nourriture et d'emmener la plus petite à l'école, mais avant, c'était pas ça. Même si la domesticité a changé de main, la pratique n'a pas changé de face ! Ce que les autres familles des temps passés faisaient c'est ce que les familles d'aujourd'hui font ! C'est comme-ci une enfant en domesticité, de par son nom; de par sa condition, est fait pour être maltraité ! Est fait pour ne pas recevoir de considération; un peu d'amour; un peu de droit (Kermine) !

4.2.5 Restavèk intrafamilial

La domesticité parentale est souvent motivée par l'idée que c'est mieux de placer son enfant avec un membre de la famille proche qu'avec un étranger parce qu'on sait à quoi s'attendre. Cependant, selon les diverses études, les attentes et les conditions de travail d'un parent proche dont l'enfant est placé sont souvent les mêmes (Fafu, 2002). Par conséquent, la lourde charge de travail s'étalant de très tôt le matin jusqu'au soir qui empêche l'enfant de trouver du temps pour aller à l'école existe toujours; l'utilisation des méthodes violentes pour forcer l'enfant à donner de meilleurs rendements dans la réalisation des travaux; les traitements différents des autres enfants du foyer; démontrent que le restavèk placé chez un parent proche subit souvent les mêmes conditions de maltraitance. C'est pourquoi nous pouvons comprendre que les mauvais traitements ne sont pas infligés aux enfants en situation de restavèk que parce qu'ils sont des étrangers de l'arrière-pays, mais parce que les membres de la société haïtienne entretiennent une perception péjorative et stéréotypée selon laquelle c'est normal de maltraiter les enfants en domesticité.

Il y a une couche des enfants qu'on va retrouver aussi si tu vas sur la domesticité chez des gens qui sont de la même famille, donc une personne qui est mieux placée financièrement peut demander [un enfant] par exemple, à une sœur qui est vulnérable économiquement, qui a beaucoup d'enfants. Donc bah tout ça donc il utilise ça ? Il demande à la personne [...] confie-la-moi OK je vais l'adopter comme mes propres enfants. Et comme ça la cousine ou la sœur place cet enfant et fait confiance à ce membre de sa famille et donne cet enfant en domesticité donc, et on voit aussi que c'est pratiquement le même schéma qui se répand, qui se répète, c'est enfant là. [...] Une fois placées chez ces personnes-là, toutes les promesses sont oubliées, c'est cet enfant-là qui se lève le plus tôt, il est celui qui se couche le plus tard, ou bien celui qui se couche le plus tard. Toutes les tâches ménagères de la maison. Elles lui sont confiées et le plus terrible, c'est qu'il n'a même pas le droit à fréquenter une école [...] (Chana).

4.2.6 Des exceptions pour les enfants en domesticité

À de rares occasions, certaines familles offrent aux enfants placés en domesticité un traitement différent des conditions de restavèk. Ils ne sont pas injuriés, ils n'ont pas à travailler à longueur de journée, ils ont un traitement similaire aux enfants des parents maîtres de maisons et ils ont accès aux activités sociales, y compris l'éducation. De ce fait, nous pouvons comprendre que si minime qu'elles soient, il existe des familles qui perçoivent des enfants placés en domesticité comme des personnes possédant des droits humains et les traitent comme des enfants qui doivent être protégés et soutenus. Selon les remarques de Chana : « *Bon il y a quand même des exceptions sinon à quoi bon l'existence des instances [sociales] ?* »

Kermine partage ses propres perceptions avec nous :

Il y a des exceptions, mais 10 % d'un nombre ne justifie pas le progrès de ce nombre. Le pourcentage de gens qui ne maltraite pas ces enfants est minime. Ah oui, moi je dis 10 %, est-ce que c'est 10 % ? Peut-être que c'est moins que ça. Parce que, comme je vous dis dans la pratique, un enfant en domesticité est fait pour être maltraité, la société le perçoit comme ça (Kermine).

Jovanie nous explique que certains rares placements en domesticité ont changé la vie des enfants positivement sur les plans social, éducationnel et économique :

Mais il y a aussi d'après moi, quelques parents qui je ne vais pas dire la part du bien, mais ce n'est pas tous les enfants qui sont en domesticité qui ont été envoyés chez un parent qui sont maltraités. Il y a ceux qui sont dans 10 ans, 10 ou 15 ans après, qui ont été à l'école, qui ont fait l'université, les écoles professionnelles, qui ont un boulot, etc. (Jovanie)

4.3 – Le rôle des organismes de protection des enfants dans la perduration du phénomène restavèk

4.3.1 Les enjeux des systèmes de protection rencontrés par les familles d'accueil

Les enjeux que rencontrent les familles d'accueil sont divers, les traités internationaux et les lois gouvernementales déclarent illégales les maltraitements des enfants dans leur exercice d'emploi et condamnent toute forme d'abus d'enfant (OIT, 2002). De ce fait, les familles d'accueil qui infligent les abus aux enfants en théorie sont sujettes à être punies par les lois de protection de l'enfance et les organismes de protection. Cependant, dans la majorité des cas, ce n'est pas le cas et les actes illégaux de ces familles restent impunis. Comme nous dit Kermine :

Si on a été dévoilé [...] qu'une quelconque famille maltraite un enfant, on doit retirer l'enfant de cette famille complètement. Mais assez souvent les enfants ne veulent pas, ils ont trop peur. [...] Si on est au courant qu'une famille maltraite un enfant, on peut la faire mettre en prison. Mais ça n'arrive pas parce qu'on [la société] dit voilà en Haïti maltraiter un enfant si c'est pas votre enfant, c'est pas grave parce que l'enfant placé en domesticité est fait pour être maltraité (Kermine).

Chana partage ses expériences : « *certaines de ces jeunes, et surtout les garçons, finissent par se sauver après bon nombre d'années de maltraitance et ils [...] reviennent pour agresser ces familles* ». Chana remarque que les familles qui maltraitent sont punies selon les profils économiques ou sociaux que le dossier amène aux officiers de la loi :

Certains sont punis c'est quand on va au fond de la chose, on voit qui est la victime ? D'où elle vient, quel est son nom ? C'est là si la chose peut faire mieux paraître une personne, donc on applique la sanction punitive là. Les sanctions punitives ne devraient pas être appliquées comme ça, peu importe la personne que vous êtes, votre

fonction et ce que vous donnez à la société une fois que vous avez enfreint une loi [...] qui est interdite donc une sanction qui est prévue pour vous doit être appliquée (Chana) !

Les autorités qui ont la mission de protéger les enfants contre les conditions de restavèk sont faibles et souvent elles n'agissent pas contre les abus et les formes d'exploitations que ces enfants subissent parce qu'elles ont la perception que cette pratique fait partie de la coutume haïtienne (Tourillon-Gingras, 2017). Ainsi, ils sont inactifs dans l'application des lois de protection d'enfant même en connaissance des cas de graves maltraitements d'enfant (Tourillon-Gingras, 2017). Les témoignages des participants indiquent que la plupart des agents de protection de droit des enfants sont bien au fait de la culture de violation de droits des enfants que manifestent les conditions du phénomène restavèk. Néanmoins, la culture haïtienne qui perçoit un enfant restavèk comme étant fait pour être utilisé est aussi forte chez les fonctionnaires du gouvernement qui ont comme mandat de protéger les droits des enfants. C'est pourquoi ces officiers protègent le droit de ses enfants que lorsque cela leur est avantageux.

Le psychologue Jean Baptiste cite plusieurs sociologues pour expliquer que les enfants restavèk peuvent éprouver beaucoup de confusion à la suite des changements de mode de vie qu'amène le placement dans un nouveau foyer du fait de ces transitions abruptes de style de vie et que cela affecte l'estime de soi des restavèk (Jean Baptiste, 2018). Nous pouvons comprendre que ces changements de milieu rural au milieu urbain, de situation économique du foyer d'accueil, de normes sociales et autres, provoquent un choc culturel chez l'enfant placé en domesticité. Les explications de Jovanie soutiennent les mêmes constats :

C'est quelque part un choc culturel pour tous, non seulement pour l'enfant [en domesticité], mais pour la famille. C'est un enfant qui sort d'une région éloignée et qui vient dans une grande ville surtout si c'est une personne qui est assez aisée [...] le mode de vie de l'enfant et de la famille c'est deux choses différentes. C'est difficile pour l'enfant de s'adapter et bien souvent, la famille qui reçoit ne va pas comprendre ces enjeux (Jovanie).

4.3.2 Les défis des intervenants à l'enfance haïtiens

Les intervenants haïtiens doivent composer avec des défis importants qui découlent de la situation de crise déplorable à laquelle est confrontée la République d'Haïti en ce moment. Ces crises représentent souvent une barrière fatale pour l'intervention, comme l'explique Jovanie :

Il y a beaucoup de cas d'enfants en domesticité, mais où on ne peut pas vraiment intervenir dans tous ces cas [...] parce que les familles sont assez repoussantes, assez violentes. Il y a le défi de la situation actuelle du pays non seulement la pauvreté, il y a l'insécurité, ça nous empêche vraiment d'intervenir. Si on nous signale qu'il y a des cas de maltraitance dans une zone qui est contrôlée par des gangs, des bandits, on ne peut vraiment pas intervenir là. La situation globale du pays, c'est vraiment un défi (Jovanie).

Kermine partage les mêmes perceptions des situations actuelles de l'intervention sociale en Haïti, par exemple des contraintes de la situation politique du pays :

Avec la situation sociopolitique, des fois on a un travail à faire, mais on ne peut pas, par exemple, on devait sensibiliser 6 écoles, mais on ne peut pas sortir, il y a feu par-là, on tire et il y a toutes sortes de problèmes dans les rues, donc on ne peut pas s'aventurer. Et puis, il y a un manque de matériel [...] pour travailler (Kermine).

L'Agence France-Presse, dans un article de Radio-Canada, nous informe que le pays d'Haïti fait face à de graves crises humanitaires, politiques, humanitaires et de sécurité depuis des décennies (2023). Ces derniers mois, ces crises se sont davantage accrues par la violence journalière des gangs de rue (Agence France-Presse, 2023) qui prennent de l'expansion constamment et qui terrorisent la population par les kidnappings, les échanges de tirs et les meurtres (Grinand, 2021). Les inégalités sociales engendrent souvent un climat social de peur de l'autre où les citoyens perçoivent leurs co-citoyens, leurs voisins ou des travailleurs sociaux comme de potentiels agresseurs. Ce climat social génère des citoyens hostiles. Chana, dans ses expériences récentes, perçoit que les croyances sociales actuelles entravent les interventions des travailleurs sociaux haïtiens, car la situation de crise du pays occasionne une mentalité de méfiance des membres de toutes les couches sociales :

Dans le cadre de mon travail, on doit faire face à [...] la conception des gens. Bon nombre des personnes ne comprennent pas ce qu'on fait comme travail dans les communautés et surtout en ce moment où le pays fait face à des situations vraiment extrêmes où tout est rapporté à un aspect politique. Je peux me rendre dans un endroit pour aller faire un travail dans une communauté et les gens [...] pensent que je suis peut-être pour un des gangs [de rue meurtriers]. Ils ne font pas confiance, tu vois facilement aux gens (Chana).

Le manque de ressources financières entrave le travail des intervenants et des organisations de protection des enfants puisqu'ils n'ont pas les moyens pour réaliser les interventions nécessaires pour aider les enfants en domesticité (Tourillon-Gingras, 2017). Lors des rares occasions auxquelles les ONG et les bailleurs de fonds sont impliqués dans le financement, ils ne consultent pas les clients pour connaître leurs besoins spécifiques et ces derniers ont des attentes irréalistes

envers les organismes d'aide sociale (Tourillon-Gingras, 2017). La carence financière est l'un des principaux défis que rencontrent les organismes d'intervention et les intervenants haïtiens dans l'exercice de leurs fonctions. Kermine soulève que « *depuis la création de l'Organisation nous n'avons jamais eu un bailleur fixe, quand nous n'avons pas de projets l'Organisation est sans rien* » :

[...] Quand on vient nous demander quelque chose, on n'a pas la possibilité de faire quoi que ce soit et que nous avons des projets. Nous consacrons ce que nous avons eu pour le projet, on ne peut pas prendre l'argent du projet, le disposer pour faire quoi que ce soit d'autre. On a présenté un budget aux [...] instances concernées qui n'a jamais été approuvé par personne. Il y a de l'argent qui se gaspille, mais on ne trouve pas cet argent [...] pour nos projets (Kermine).

Jovanie déplore qu'il existe un grand problème de professionnels qualifiés dans le domaine du travail social, et certains charlatans qui ne savent pas comment intervenir adéquatement empirent les situations :

S'il y a quelque chose qu'il faut changer dans le domaine du travail social, c'est d'abord avoir plus de professionnels dans le secteur. Je crois que ça manque énormément de professionnels qualifiés et que le travail soit apprécié à leur juste valeur. Je crois que c'est vraiment important qu'il y ait non seulement assez de professionnels. [...] Ce secteur [la protection de l'enfance] comme tant d'autres est accaparé donc surtout en Haïti, par des charlatans. Si on pouvait avoir plus de moyens, plus de professionnels [...] ce serait vraiment plus avantageux, notamment pour les enfants et toutes les personnes les plus vulnérables. C'est pourquoi si on pouvait mettre plus d'institutions qui forment des travailleurs sociaux et travailleur dans le secteur social [ce serait bénéfique] (Jovanie).

Il ressort des perceptions des intervenants(es) qu'il existe différents enjeux et divers défis systémiques et sociaux qui servent de barrières à la protection de l'enfance en Haïti. Ces barrières peuvent servir de facteurs pour expliquer la raison pour laquelle la pratique de restavèk, qui est la normalisation sociale des conditions de dépersonnalisation et de maltraitance d'enfant en domesticité, perdure en Haïti en plein 21^e siècle. L'oppression systémique qui se révèle par la possibilité de produire des richesses; d'accéder aux infrastructures et aux services d'État; l'accès à l'éducation et d'autres besoins pour les familles qui habitent les milieux urbains au détriment des familles extrêmement pauvres des milieux ruraux privées de toutes ressources, expliquent la normalisation de cette pratique déshumanisante. Cette oppression systémique découle de l'idéologie de l'esclavage qui préconise la domination d'une classe sociale et ethnique sur l'autre. Cette domination discriminatoire se manifeste par les stéréotypes ancrés dans les coutumes haïtiennes selon lesquelles un restavèk est un outil de travail sans droits de la personne puisqu'il provient d'une famille et d'un endroit du pays marginalisés. Selon la littérature, les organismes venant en aide aux enfants en domesticité en Haïti rencontrent toutes sortes de défis, que ce soit systémique, social, culturel, sécuritaire, sanitaire, économique et autres (Camille et Marcellus, 2013). Ces défis, amplifiés par les crises et sinistres qui frappent Haïti depuis plusieurs décennies, entravent le processus d'intervention des travailleurs sociaux. La situation de crise du pays limite les ressources pour l'intervention, diminue le nombre de professionnels et alloue un budget insignifiant ou inexistant. De ce fait, toutes ces barrières, y compris la non-application régulière des lois de protection des droits des enfants, empêchent l'exercice de la protection de l'enfance en Haïti.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

En conclusion, cette recherche avait pour but d'examiner les différents rapports sociaux qui expliquent que la pratique de restavèk perdure au sein de la société haïtienne. Les analyses ont été orientées autour des réponses à la question de recherche suivante : quelles sont les représentations des intervenantes et intervenants haïtiens des centres de prévention et de protection des enfants sur la pratique de la domesticité des enfants haïtiens ?

La pratique de domesticité en Haïti découle des inégalités sociales qui s'expriment par la domination d'une classe sociale sur une autre. Ce phénomène se caractérise en Haïti par représentation péjorative que cette société associe aux fonctions d'enfant domestique qui subit les conditions de restavèk. Les différences raciales déterminent des différences de classes sociales. Les différences de classes sociales sont caractérisées par les inégalités systémiques qui découlent des idéologies politiques oppressives (Garneau, 2019). Ces idéologies construisent des phénomènes sociaux (Garneau, 2019) qui perpétuent les inégalités sociales fondées sur la domination d'un groupe au détriment de l'autre comme le racisme; le colorisme; la hiérarchie des classes sociales et autres (Garneau et Giraudo-Baujeu, 2018). Ces différences sociales tirent leur origine du passé colonial d'Haïti dont les effets perdurent encore aujourd'hui (Tourillon-Gingras, 2017). L'impossibilité de combler les besoins premiers et le manque d'infrastructure dans les milieux ruraux font en sorte que les familles se résignent à soumettre leurs enfants à cette situation

en dépit des risques d'abus physiques et psychologiques. En fait, les conditions de pauvreté extrême que vivent les familles les poussent à percevoir les conditions de restavèk comme une porte de sortie. Cette situation peut être qualifiée d'inimaginable par ses caractéristiques selon lesquelles les parents sont en quelque sorte forcés à se résigner à donner leurs enfants en domesticité. Nous avons pu recenser les liens hiérarchiques qui s'établissent entre la bourgeoisie haïtienne et la classe moyenne; les paysans aisés ou moyens et les paysans pauvres. Les rapports de domination sociale et économique qui se nouent entre ces classes sociales nous poussent à voir cette pratique comme un système d'oppression des plus riches sur les plus pauvres. Cette oppression impose aux familles des conditions qui sont plus que déshumanisantes. Cependant, bien que les entretiens avec les intervenants et leur mise en dialogue avec la littérature produite sur le sujet nous aient permis d'aboutir à une meilleure compréhension de la pratique du restavèk, l'étude de la perspective des participants ne nous permet pas de saisir le niveau de dénuement que rencontrent les paysans plus que pauvres ou les habitants des milieux ruraux les plus reculés où les technologies et les transports s'avèrent inexistantes. En outre, il semble qu'aucune étude n'ait été menée sur cette catégorie de population et le recensement national ne reconnaît pas les enfants nés dans ces régions si reculées et abandonnées, ce qui n'aide pas à prendre la mesure de l'importance du phénomène. La défaillance et le dysfonctionnement sociologique et systémique de l'État haïtien sont si grands que les enfants de certaines régions rurales d'Haïti n'ont pas d'acte de naissance (Bertin et Droque, 2012). Ces enfants ne sont pas reconnus par les registres sociaux et gouvernementaux en tant qu'enfants haïtiens. De ce fait, ces enfants ne sont pas seulement discriminés par les familles urbaines, mais ils subissent aussi la discrimination systémique, car ils sont complètement rejetés et méprisés par tout le système du gouvernement qui ne les reconnaît

pas administrativement dans un registre d'État. Par conséquent, si les conditions du restavèk sont déshumanisantes, devrait-on éradiquer la pratique de restavèk ?

Les principales analyses des résultats nous ont permis d'aboutir à plusieurs points essentiels qui mettent en lumière les rapports sociaux qui contribuent à la perdurance du système restavèk. De même, les conclusions de ces points éminents nous mènent à l'élaboration des recommandations suivantes :

- 1- Il faut sensibiliser toutes les couches sociales sur les conséquences sociales, physiques et psychologiques de la pratique du restavèk.
- 2- Il faut sensibiliser, dans le sens d'éduquer, toutes les familles de l'arrière-pays sur les enjeux et les risques importants de la pratique du restavèk.
- 3- Il faut rééduquer la population sur tous les stéréotypes liés à la condition des restavèk.
- 4- Il faut, en tant que société, lutter et dénoncer la pratique et les conditions des restavèk.
- 5- Il faut assurer l'application des lois sur la protection des enfants en Haïti et le respect des droits de la personne pour tous.
- 6- Le plus important, il faut créer des infrastructures et des possibilités d'emploi pour éviter que les familles se retrouvent devant un dilemme cornélien : voir son enfant mourir de faim sans avenir ou l'envoyer souffrir ailleurs.

À la lumière des résultats de l'étude, nous pouvons nous poser la question suivante : comment peut-on qualifier la situation des familles de paysans pauvres de l'arrière-pays non reconnu par l'état haïtien ou la société ? C'est pourquoi il serait important qu'une étude approfondie soit réalisée sur le niveau de pauvreté des familles qui vivent dans les régions les plus reculées et délaissées de l'arrière-pays où le transport et la technologie n'arrivent pas.

BIBLIOGRAPHIE

Agence France-Presse (2023). *La violence et la crise humanitaire atteignent des sommets en Haïti, s'alarme l'ONU*. Radio-Canada.ca. Consulté 22 juin 2023, à l'adresse <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1950593/enlevements-gangs-meurtres-cholera-famine-guterres>

Angermuller, J. (2006). Chapitre 10. L'analyse qualitative et quasi qualitative des textes. Dans : Pierre Paillé éd., *La méthodologie qualitative : Postures de recherche et travail de terrain*, p. 225-236. Paris : Armand Colin.

<https://doi.org.proxy.bib.uottawa.ca/10.3917/arco.paill.2006.01.0225>

Balibar, É. (2005). La construction du racisme. *Actuel Marx*, 38(2), 11-28.

Baribeau, C. et Royer, C. (2012). L'entretien individuel en recherche qualitative : usages et modes de présentation. Dans : *Revue des sciences de l'éducation*, 38(1), 23-45. <https://doi.org/10.7202/1016748ar>

Beaud, S., Pialoux, M. (2006). 4. Racisme ouvrier ou mépris de classe ? Retour sur une enquête de terrain. Dans *De la question sociale à la question raciale ?* (p. 7290). La Découverte. <https://doi.org/10.3917/dec.fassi.2006.02.0072>

Bertin, A. et Droque, C. (2012). Haïti : le casse-tête de l'état civil. *Plein droit*, 94, 27-30. <https://doi-org.proxy.bib.uottawa.ca/10.3917/pld.094.0027>

Camille, G., et Marcellus, M. (2013). *Le système de protection de l'enfant en Haïti*. Vision Mondiale Internationale (World Vision). https://www.wvi.org/sites/default/files/Haiti%20Child%20Protection%20Report.FINAL_.French_secure.pdf

Cellard, A. (1998). L'analyse documentaire, dans J. Poupart, J.-P. Deslauriers, L. Groulx, Laperrière, A., Mayer, R., et Pires, A. (eds) : *La recherche qualitative : enjeux épistémologiques et méthodologiques*, p. 251 à 271, Boucherville : Gaetan Morin.

Célius, C. A. (1997). Le modèle social haïtien. *Pouvoirs dans la Caraïbe*. *Revue du CRPLC, Spécial*, Article Spécial. <https://doi.org/10.4000/plc.738>

Conte, C. (2021). Les drames cachés du colorisme. *Humanisme*, 331, 103-109. <https://doi-org.proxy.bib.uottawa.ca/10.3917/huma.331.0103>

Deguerre, W. J. (2021). *La discrimination et la stigmatisation des personnes francophones immigrantes et racisées dans leur recherche d'emploi à Ottawa : Les enjeux spécifiques du linguicisme*. https://ruor.uottawa.ca/bitstream/10393/42718/1/Deguerre_Wagner%20Junior_2021.pdf

Déus, F. R. (2018). *Le phénomène contemporain de dépigmentation en Haïti. Début d'une réflexion*. 26.

Enchill, B. (2021). Le colorisme et le noirisme dans le contexte haïtien. *Amour de Marie Vieux-Chauvet*. *Mouvances Francophones*, 6(1), Art. 1. <https://doi.org/10.5206/mf.v6i1.13521>

Fafo. (2015). *Placement et Travail Domestique des Enfants en Haïti en 2014 : Rapport analytique*. [2015 Placement et Travail Domestique des \(1\).pdf](#)

Fafo. (2002). *Les fondements de la pratique de la domesticité des enfants en Haïti* : Ministère des Affaires Sociales et du Travail. https://www.osibouake.org/IMG/pdf/Rapport_domesticite_des_enfants_en_haiti.pdf

Frazil, T. (2020). *Examiner la pratique du restavèk en Haïti à travers une perspective postcoloniale*. https://ruor.uottawa.ca/bitstream/10393/41183/1/Frazil_Ta%c3%afna_2020.pdf

Garneau, S. (2017). Le voile, l'alcool et l'accent. La « diversité » à l'épreuve du racisme vécu. *Diversité urbaine*, 17, 7–28. <https://doi-org.proxy.bib.uottawa.ca/10.7202/1047975ar>

Garneau, S. (2019). Racisme et discrimination raciale : Des repères pour intervenir. Dans : *L'intervention interculturelle* (Chenelière Éducation, p. 332). Chenelière 90 Éducation. <https://cheneliere.ca/10878-livre-1-intervention-interculturelle-3eedition.html>

Garneau, S. (2022). *SVS 6710 Cours 6-7 Recherche sur documents Ppt VF (1).pdf*. Université d'Ottawa. <https://uottawa.brightspace.com/d2l/le/content/327148/viewContent/4866518/View>

Garneau, S. (2022). *SVS 6710 Cours 8 - Comment analyser A22.pdf*. Université d'Ottawa. <https://uottawa.brightspace.com/d2l/le/content/327148/viewContent/4879081/View>

Garneau, S., et Giraud-Baujeu, G. (2018). Présentation : Pour une sociologie du racisme. *Sociologie et sociétés*, 50(2), 525. <https://doi.org/10.7202/1066811ar>

Grinand, A. (2021). *La crise sécuritaire, nouvelle menace haïtienne ?* Le Nouvelliste. <https://www.lenouvelliste.ca/2021/10/25/la-crise-securitaire-nouvelle-menace-haitienne-863dbb3143b172f63935dfc6b10730b9/>

Jean Baptiste, S. (2016). *Représentations de soi chez les jeunes âgés de 14 à 17 ans en domesticité dès la troisième enfance : Une étude menée auprès de 10 jeunes en domesticité à Clercine de 2014 à 2015.* 134.

Jean Baptiste, S. (2018). Problématique des jeunes en domesticité dès la troisième enfance eu égard à la représentation de soi. http://classiques.uqac.ca/contemporains/JEAN-BAPTISTE_Samuel/problematique_jeunes_en_domesticite/problematique_jeunes_en_domesticite_texte.html

Joint, L.-A. (2008). Système éducatif et inégalités sociales en Haïti. Le cas des écoles catholiques. *Recherches et ressources en éducation et formation*, 2, Article 2. <https://doi.org/10.4000/rref.861>

Labelle, M. (2010). *Idéologie de couleur et classes sociales en Haïti.* J.-M. Tremblay. <https://doi.org/10.1522/030165952>

Lubin, I. (2002). Un regard sur la domesticité juvénile en Haïti. *Refuge : Canada's Journal on Refugees*, 20(2), 45-51.

Lunde, H., Liu, J., et Pedersen, J. (2014). *Les enfants travailleurs domestiques en Haïti en 2014 : Rapport de statistiques.* [Les enfants travailleurs domestiques en \(1\).pdf](#)

Maul, D. (2019). *L'Organisation internationale du Travail : 100 ans de politique sociale à l'échelle mondiale* (Genève). Bureau international du Travail.

https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/dgreports/dcomm/publ/documents/publication/wcms_725015.pdf

N'Diaye, P. (2006). 2. Questions de couleur. Histoire, idéologie et pratiques du colorisme. Dans : Éric Fassin éd., *De la question sociale à la question raciale : Représenter la société française* (pp. 37-54). Paris : La Découverte. <https://doi-org.proxy.bib.uottawa.ca/10.3917/dec.fassi.2006.02.0037>

Organisation internationale du Travail. (2002). *Mon travail à moi c'est l'école : Ils me traitent de « restavèk », mais je m'appelle Marie*. <https://www.ilo.org/ipecinfo/product/download.do?type=document&id=4725>

Paillé, P. et Mucchielli, A. (2008). « Chapitre 9. Les techniques d'analyse contextualisante, structurales, situationnelles et métaphoriques », *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales* (2e éd.), Armand Colin, p. 201-220. <https://www-cairn-info.proxy.bib.uottawa.ca/l-analyse-qualitative-en-sciences-humaines--9782200624019.htm>

Pierre, P., et Saint-Jean, J. D. (2015) *Les classes sociales en Haïti : une enquête auprès de 1200 ménages*. Port-au-Prince : Presses Nationales d'Haïti.

Savoie-Zajc, L. (2019). L'entrevue Semi-Dirigée. Dans *Recherche sociale : De la problématique à la collecte des données* p. 338-345.

<https://booksscholarsportalinfo.proxy.bib.uottawa.ca/en/read?id=/ebooks/ebooks3/upress/20130511/1/9782760520080#page=353>

Savoie-Zajc, L., et Karsenti, T. (2018). *La recherche en éducation : La recherche qualitative/interprétative*, p. 85-137.

<https://booksscholarsportalinfo.proxy.bib.uottawa.ca/en/read?id=/ebooks/ebooks4/upress4/2019-04-04/1/9782760639331>

Statistique Canada (2021). 3.2.3 *Échantillonnage non probabiliste*.
<https://www150.statcan.gc.ca/n1/edu/power-pouvoir/ch13/nonprob/5214898-fra.htm>

Tourillon-Gingras, S. (2017). *Les organisations venant en aide aux enfants en domesticité en Haïti : Obstacles à l'intervention et pistes de solutions*, 123 pages. <https://papyrus-bib-umontreal-ca.proxy.bib.uottawa.ca/xmlui/handle/1866/19139>

Trouillot, M. (1990). *Haïti : State against nation. Origins and legacy of Duvalierism*. New York: Monthly Review Press.

Valence, A. (2010). Approche théorique des représentations sociales. Dans *les représentations sociales : Vol. Ire éd.* (p. 2743). De Boeck Supérieur. <https://www.cairn.info/les-representations-sociales--9782804162573-p-27.htm>

ANNEXE

GUIDE D'ENTRETIEN

Titre du projet : Entre domesticité et exploitation : les représentations des intervenants sur la pratique du restavèk des enfants haïtiens

Accueil et présentation de la recherche

- ✓ Présentation du chercheur principal et remerciements pour la participation du répondant
- ✓ Présentation de la recherche et de ses objectifs
- ✓ Anonymat, confidentialité et retrait
- ✓ Rappel concernant l'enregistrement
- ✓ Explication du déroulement de l'entrevue
- ✓ Directives sur l'expérience et la parole du répondant – il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses
- ✓ Formulaire de consentement : lecture, explications et obtention du consentement oral
- ✓ Activité brise-glace
- ✓ Questions éventuelles

Faculté des sciences sociales
École de service social

Faculty of Social Sciences
School of Social Work

🖱️ sciencessociales.uOttawa.ca

🖱️ socialsciences.uOttawa.ca

📍 120 Université / University
(12002) 12^e étage / 12th floor
Ottawa ON K1N 6N5
Canada



FICHE SIGNALÉTIQUE

Date de l'entrevue : _____

Nom du participant : _____ Pseudonyme : _____

(Réservé au chercheur principal)

ACTIVITÉ BRISE-GLACE

La baguette magique ayant la capacité de tout changer

- Poser la question suivante : Si vous aviez une baguette magique ayant la capacité de tout changer dans le domaine du travail social,
 - Que changeriez-vous ?
 - Comment les changeriez-vous ?
 - Et pourquoi ?

Questionnaires

- 1) Qui sont les parents qui recourent à la pratique du restavèk et pourquoi ?
- 2) Quelles sont les raisons qui amènent ces parents à recourir à cette pratique ?
- 3) Qui sont les familles qui font usage de ces enfants et pourquoi en font-ils usage ?
- 4) Quels sont les enjeux auxquels peuvent faire face les parents qui utilisent ces enfants ?
- 5) Dans quelles circonstances intervenez-vous par rapport à la pratique du restavèk ?
- 6) Que faites-vous comme intervention ?
- 7) Quels sont les défis que vous rencontrez pour intervenir adéquatement ?
- 8) Pensez-vous qu'il faudrait mettre fin à cette pratique ? Pourquoi ? Si oui, comment ?
- 9) Selon vous, que pouvons-nous faire en tant qu'intervenant pour mieux intervenir avec les enfants et familles dans cette situation ?

Conclusion

- 10) Avez-vous d'autres commentaires ou d'autres informations que vous voudriez partager avec nous ?

Clôture de l'entretien

Faculté des sciences sociales
École de service social

Faculty of Social Sciences
School of Social Work

➤ sciencessociales.uOttawa.ca

➤ socialsciences.uOttawa.ca

📍 120 Université / University
(12002) 12^e étage / 12th floor
Ottawa ON K1N 6N5
Canada



- ✓ Remerciements
- ✓ Retour sur le déroulement de l'entrevue
- ✓ Distribution de la liste de ressources